

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.-
Six mois »
Trois mois »
Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 50 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 4 main columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS (Arrivées and Départs), ADMINISTRATIO, and BUREAUX DE RÉDACTION. Includes dates for Du 1^{er} Juin 1897 and Rue du Marché, n° 1.

Pour 3 fr. 25

On peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1897, franco dans toute la Suisse.

On s'abonne par simple carte postale en s'adressant à l'Administration de L'IMPARTIAL, à la Chaux-de-Fonds, à la librairie Courvoisier, rue du Collège, au Locle, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

Les nouveaux abonnés à L'IMPARTIAL recevront gratuitement aussi longtemps qu'il y en aura à disposition ce qui a paru de l'émouvant feuilleton en cours de publication dans la Lecture des Familles!

PETITE FIFI

par HENRI DEMESSE

— VENDREDI 27 AOUT 1897 —

La Chaux-de-Fonds

- Exposition artistique internationale (Léopold Robert 58). — Ouvert dès 9 h. m. à 10 h. soir.
Sociétés de musique
Orchestre l'Espérance. — Répétition à 8 1/2 h.
Avenir. — Répétition, à 8 1/2 h., au Cercle.
Echo de la Montagne. — Répétition, à 8 1/4 h.
Sociétés de gymnastique
L'Abeille. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.
Intimité. — Exercices, à 8 1/4 h. du soir.
Réunions diverses
La Solidarité. — Assem., à 8 1/2 h., Progrès 48.
La Diligence. — Répétition, à 8 1/4 h., au local.
Union chrétienne des jeunes gens allemands. — Réunion, dès 8 h., au local.
La Muse. — Assemblée, à 8 1/2 h., au local.
A. S. (Sect. Ch.-de-Fonds). — Réunion, à 8 1/2 h.
Soc. théâtrale La Dramatique. — Rép. à 8 1/2 h.
Intimité (Section littéraire). — Répétition, à 8 1/4 h.
Bibliothèque publique. — La salle de lecture est ouverte le vendredi, de 8 à 10 h. du soir (salle n° 32, Collège industriel).
Clubs
Club du Gibus. — Rendez-vous, à 8 h. du soir.
English conversing Club. — Meeting at 8 1/2 h.
Club Excelsior. — Réunion, à 8 1/2 h.
Club Sans-Nom. — Réunion au quillier.
Club du Bochet. — Réunion, à 8 1/2 h.
Gazin-Club. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.
Club du Palet. — Réunion tous les soirs de beau temps.
Concerts
Brasserie de la Métropole. — Tous les soirs.
Brasserie La Lyre (Collège 23). — H.-M. Cannon.

— SAMEDI 28 AOUT 1897 —

- Sociétés de musique
Les Armes-Réunies. — Répétition, à 8 1/2 h.
Fanfare du Grutli. — Répétition à 8 1/4 heures.
Sociétés de gymnastique
Grutli. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.
Groupes d'épargne
La Lutèce. — Perception des cotisations, au local.
La Linotte. — Assemblée, à 9 1/2 h. du soir.
Club de la Pive. Groupe des Eups. — Ass. 8 1/2 h.
Le Glâneur. — Versements obligatoires, de 8 à 10 h.
Réunions diverses
Cercle du Sapin. — Assemblée, à 8 1/2 h. du soir.
Union Chorale. — Assemblée, à 9 h. du soir.
La Solidarité. — Réunion du Comité, à 8 1/2 h.
Cercle ouvrier. — Assemblée, à 8 1/2 h. du soir.
Assemblée, samedi, à 8 h. du soir, au Caveau.
Etoile. — Percep. des cotis., de 8 à 9 h., au local.
La Gigogne. — Percep. des cotis., 8 h., au local.
Grutli romand. — Percep. des cotis. de 9 à 10 h.
Société ornithologique. — Réunion, à 8 1/2 h.
Société artistique « La Pervenche ». — Réunion. Gemütlichkeit. — Versammlung, Abends 9 Uhr.
Bibliothèque du Grutli romand. — Ouverture de 9 h. à 10 h. du soir.
Intimité (Fonds des courses). — Réunion, à 8 1/2 h.
L. T. H. — Perception des cotisations.
Sous-officiers (Cagnotte). — Réunion à 8 1/2 h.
Groupe des Bileux. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.
Société du Plane. — Grande Poule.
Clubs
Club algérien. — Réunion, à 8 h., Café des Alpes.
Erio Laborieux. — Réunion, à 8 1/2 h., au local.
Club d'Escrima. — Assemblée, à 8 1/2 h., au local.
Club de l'Exposition. — Percep. des cot. à 8 1/2 h.
Vélo-Club. — Réunion, à 8 1/2 h., au local.
Club des Pipespadilles. — Ass., 8 1/2 h., au Moulin.
Club électrique. — Assemblée, à 7 h. du soir.
Club du Quillier. — Réunion, à 8 1/2 h., au local.
Club récréatif. — Assemblée, à 8 1/2 h. du soir.
Club de la Rogneuse. — Réunion.
Club des Eméchés. — Percep. des cot. de 8 à 9 h.
Club des 4 jours. — Réunion.
Club Monaco. — Réunion.

Club du tir de la Vinaigrette. — Assem. 8 1/2 h.
Club des Amizches. — Réunion, à 9 h.
Concerts
Brasserie du Globe. — Tous les soirs.

Les droits des voyageurs

On a beaucoup parlé ces temps-ci, écrit le Nouvelliste, des retards des trains. Les directs, notamment, ne peuvent toujours maintenir leur horaire, grâce aux retards des trains étrangers à la frontière, retards prolongés encore par les formalités douanières. Le Département fédéral du commerce et de l'industrie a saisi cette occasion pour rappeler aux voyageurs les droits principaux résultant pour eux du règlement de transport. Ce règlement est précis en effet en ce qui concerne la responsabilité des compagnies en cas de retard :

Si le départ du train pour lequel le voyageur a pris un billet est retardé de plus d'une demi-heure, le voyageur peut rendre son billet et s'en faire rembourser le prix.

Les voyageurs porteurs de billets directs qui, par suite d'un retard du train, manquent la correspondance, ont le droit de continuer leur route avec le train suivant, et cela sans aucun supplément de prix. Si de nouveaux billets sont nécessaires, la Compagnie est tenue de les leur procurer, en échange des premiers. Si le train est parti avant l'heure, les voyageurs qui ont pris leurs billets en temps voulu et n'ont pu partir, sont également au bénéfice de ces dispositions. Ont droit au retour gratuit, dans la même classe de voitures et au remboursement du billet payé, les voyageurs porteurs de billets directs qui, à la suite d'un retard dans l'arrivée du train, manquent la correspondance, et pour cette raison, interrompent leur voyage et reviennent par le premier train, ainsi que tout voyageur qui retourne par le premier train, à la suite d'un retard de plus d'une heure et de la cinquième partie au moins du temps indiqué par l'horaire pour son voyage.

Les voyageurs porteurs de billets de retour peuvent, dans le cas de retard, revenir par le premier train et exiger le remboursement intégral du prix par eux payé, ou bien, si le retard est d'au moins une heure, ils peuvent demander que la durée du billet soit prolongée d'un jour. — Les voyageurs ont le droit de réclamer du chemin de fer le remboursement des dépenses nécessaires qu'ils ont dû faire à la suite des cas prévus ci-dessus.

Les voyageurs munis de billets de III^{me} classe — en cas de retard — doivent être transportés sans surtaxe en II^{me} classe, si le train qu'ils prennent n'a pas de voitures de III^{me} classe.

Si, par suite du retard d'un train, sur un chemin de fer suisse, la correspondance a été manquée par dix voyageurs ou moins prenant la même direction, et qu'elle ne puisse être regagnée par le train régulier suivant, tandis qu'elle pourrait l'être par un train spécial, un train spécial sera organisé, à condition toutefois qu'il soit compatible avec la sécurité du service, et que les moyens de transport le permettent. Les voyageurs transportés par ces trains spéciaux ne peuvent être tenus en aucun cas d'acquiescer des taxes supplémentaires quelconques.

Sous peine de la perte de leurs droits, les voyageurs qui se trouvent dans un des cas mentionnés ci-dessus doivent adresser leurs réclamations, dans les vingt-quatre heures, au chef de gare de la station de départ, dans le cas de départ prématuré du train, et au chef de gare de la station de destination, soit de la station où la correspondance a été manquée, dans le cas d'arrivée tardive. Suivant le cas, celui-ci ordonne le remboursement du prix des billets, en délivre de nouveaux, en prolonge la durée, ou les rend valables pour une classe supérieure. Dans ce dernier cas, le motif de la prolongation est mentionné sur les billets qui devront, en outre, être timbrés.

On voit, une fois de plus, l'avantage pour le public d'une exploitation privée des chemins de fer étroitement surveillée par l'Etat. Lorsque la Confédération exploitera directe-

ment elle sera moins sévère dans son contrôle d'elle-même.

L'espionnage en Turquie

Dans sa livraison du 15 août, la Revue des Revues publie un intéressant article sur « Le sultan et sa cour ».

Nous en détachons les passages suivants :

Le mot espion n'éveille en Turquie aucune idée de déshonneur. Au contraire l'une des fonctions turques les plus enviées est celle de Ser-Hafiyé (grand espion) confiée seulement aux plus intimes favoris d'Abdul-Hamid. Voici le service auquel il préside :

Les espions sont répartis par quartiers, et dans chaque quartier il y a les infimes qui surveillent la porte et suivent la voiture des pachas, des patriarches, des supposés conspirateurs, des journalistes étrangers... et les distingués qui fréquentent les brasseries, les cafés et les salons pour écouter et interroger. Ces derniers procèdent par insinuations : eux-mêmes d'abord se plaignent de la situation du pays et entraînent lentement leur interlocuteur à des réflexions contre le sultan et le gouvernement. Les espions écrivent des rapports de ce qu'ils ont vu et entendu et les portent au Ser-Hafiyé, qui en fait faire un résumé intelligent : un djournal qu'il présente à Abdul-Hamid. Et c'est bien là en effet un « journal » quotidien avec ses multiples faits divers, ses interviews, ses révélations et diffamations. Il n'y est pas seulement question de conspiration arménienne, mais aussi d'aventures galantes. Cela permet maintes fois au sultan de décontenancer ses visiteurs turcs et étrangers en faisant des allusions aux incidents intimes de leur vie privée.

Les articles des espions leur sont payés suivant l'importance de la matière traitée. Les délations arméniennes ont valu des fortunes à chevaux et carrosses à ceux qui les entreprennent. Le dernier Ser-Hafiyé, Ahmed-pacha, mange dans de la vaisselle d'or. Simple esclave circassien, sa position et sa fortune lui ont permis d'épouser une princesse égyptienne malgré la calvitie précoce qui l'oblige à porter une perruque depuis l'âge de vingt-cinq ans.

Un autre favori du sultan issu des plus basses couches du peuple est Nazim pacha, chef de la police. Des croisements de sang kurde et syrien lui ont composé un masque repoussant de cruauté réfléchie. Nazim organisa l'année dernière à Constantinople ces trois journées d'égorgement durant lesquelles s'entassa dans ses bureaux un butin de 200,000 livres turques, produit du pillage des magasins et du dépouillement de 12,000 cadavres. Nazim a assuré au ministère de la police des revenus qui sont les plus réguliers et les plus abondants de l'empire. Chaque homme arrêté, en entrant en prison, est d'abord dépouillé de sa bourse, de sa montre, de ses bagues. Puis, pendant son séjour, avec l'argent que lui passent les siens, il doit payer pour manger, pour obtenir un verre d'eau, pour aller aux lieux d'aisance, pour recevoir ou transmettre une lettre, pour embrasser sa mère ou sa femme. Enfin, à plusieurs reprises, à titre de rançon, on lui extorque des sommes variant de 20 à 500 livres, et lorsqu'on sait sa fortune complètement épuisée, on le remplace par un nouvel Arménien ou Grec. Pour constituer la rançon de ces malheureux, plusieurs fois nous vîmes des Turcs eux-mêmes se cotiser. Il y a trois ans que systématiquement des milliers de familles d'artisans arméniens, l'une après l'autre, sont condamnées à se faire dépouiller par une armée d'espions et de policiers de leurs fortunes acquises au prix du labeur de plusieurs générations. S'il y a à Stamboul un spectacle plus odieux que celui des massacres, c'est bien celui d'une classe sociale tout entière que, sous la menace de la mort, on fait passer de l'aisance à la mendicité, sans que, contre cet attentat quotidien, elle puisse invoquer le secours d'aucun des ambassadeurs qui portent le titre de « protecteur des chrétiens ». Cela se passe en Europe, dans la capitale, au su et au vu de tout le monde. Et l'on demande que

des réformes soient appliquées dans les provinces d'Asie!

Nazim, l'organisateur de ce pillage gigantesque, est surtout estimé par le sultan comme « arracheur de secrets ». On verra qu'il affectionne les tortures qu'il ne laisse pas de traces sur le corps. Le récit suivant nous fut fait par un père de famille, M. Hoviane, en ce moment à l'étranger : « Je fus enfermé dans une armoire si étroite qu'il m'était impossible de m'asseoir ni de m'accroupir. On ne m'ouvrit pas pour les besoins naturels. Par une lucarne au-dessus de ma tête, on me jeta un pain. Au bout de trente six heures, je délirai. Une sueur froide couvrit mon corps; mes tempes battirent. Je frappai violemment contre les parois, criant : « Ouvrez, je suis le chef du comité arménien ! » On me conduisit devant Nazim, où je fis un long récit, citant les noms, des dates, mêlant à mille aventures, après quoi je me sentis perdre toute faculté de penser. Quelques jours après je revins à moi dans un hôpital de fous. Des amis me donnèrent les moyens de gagner un volier grec qui me fit sortir des Dardanelles ! »

Voici un autre récit qui fut fait par A...-Bey, jeune Turc : « La salle de la prison centrale où l'on me plaça recevait par une grande grille l'odeur et l'humidité des égouts de la ville. Nous restâmes entassés dans une ombre fétide où des hommes croupissaient depuis des mois sans avoir changé de vêtements.

A l'une des extrémités de cette salle il y avait une trappe sous laquelle, dans un espace grand comme un cerceuil, on tenait couché un fermier des environs d'Ismid, un Arménien accusé de conspiration. Chaque nuit, des gendarmes venaient le réveiller en frappant la trappe de fer de la crosse de leurs fusils et le conduisaient à l'interrogatoire. Ils le tiraient par les chaînes qui liaient ses mains et je n'oublierai jamais le branlement de sa tête et son regard où il n'y avait plus de vie. Il resta en prison longtemps après moi et fut libéré. L'officier de gendarmerie d'Ismid avait parié : « Il me cédera sa basse-cour ou je l'enterrerai dans une prison ! »

Les hommes de la génération de Nazim ne manquent pas d'un vernis grossier de culture. C'est ainsi qu'ayant mandé M. Chahnazar, directeur du journal arménien Havrenik, Nazim lui dit : « Une fois une révolution allait éclater à Paris. La troupe fut impuissante à la contenir, Victor Hugo écrivit quelques vers : elle cessa. Toute ma police ne saurait avoir sur les Arméniens l'influence de votre journal. Il vous appartient d'arrêter ce mouvement national. Voici un article que vous devez insérer », M. Chahnazar refusa. « Osez refuser, s'écria Nazim, je fais occuper vos bureaux par la police, j'y installe des rédacteurs de mon choix, je dicte tous les articles ! » La menace ne fut pas exécutée. Mais peu de temps après M. Chahnazar fut arrêté, jugé et condamné à mort comme révolutionnaire. Le directeur de la Revue des Revues eut l'heureuse idée d'avoir recours à la bonté généreuse de M. Alphonse Daudet, pour sauver l'infortuné Chahnazar. L'illustre écrivain dont le nom est désormais prononcé avec amour par les Arméniens, usa à cette occasion de toute son influence et de toute son éloquence auprès de M. Hanotaux. Le ministre n'eut qu'à télégraphier un mot à ses amis du sérail et, quelques heures après sa demande, M. Daudet apprenait que la tête du grand publiciste arménien était sauvée.

Nouvelles étrangères

France. — On mande de Vienne au Matin que M. Hanotaux reviendrait par Vienne, où il verrait le comte Goluchowski.

— Le Figaro dit que le prince Louis-Napoléon, colonel des lanciers de l'impératrice, devait être fait, comme les autres colonels qui ont pris part à la revue, officier de la Légion d'honneur, et qu'il a décliné cet honneur.

Autriche-Hongrie. — On mande de Budapest à la Gazette de Francfort que dans la séance de mercredi du conseil municipal, des scènes orageuses se sont produites à l'occasion de la discussion du projet relatif à la réception de l'empereur d'Allemagne. Le Dr

Partas, bien connu par son chauvinisme, ayant combattu la demande de crédit, le tumulte a été si violent que le président a suspendu la séance.

A la reprise de la séance, le projet a été adopté à l'unanimité.

La guerre turco-grecque

Athènes, 26 août. — Les journaux delyannistes déclarent que la Chambre votera le projet de retenue, mais pas celui relatif au douzième provisoire, la majorité n'ayant pas confiance dans les ministres actuels. Les députés delyannistes se réuniront demain chez M. Delyannis. Le ministère repoussera toute discussion politique.

D'après des nouvelles authentiques, les puissances repoussent la proposition de l'Angleterre concernant l'évacuation de la Thessalie, et insistent en vue d'une surveillance des finances grecques.

M. Félix Faure en Russie

Saint-Petersbourg, 26 août. — Les manifestations populaires ont continué hier à St-Petersbourg et à Cronstadt. M. Faure a fait, avant de partir, divers cadeaux consistant en riches objets d'art, et a décerné des médailles aux fonctionnaires et aux serviteurs attachés à sa personne.

Peterhof, 26 août. — M. Faure a accordé de nombreuses décorations de la Légion d'honneur à des personnages militaires et civils.

Il a donné 25,000 roubles pour les pauvres de St-Petersbourg.

Peterhof, 26 août. — Le président s'est embarqué à 10 heures pour passer avec le tsar la revue de la flotte.

Cronstadt, 26 août. — Au déjeuner qui a eu lieu à bord du *Pothuau*, M. Faure a prononcé le toast suivant :

« Je remercie Votre Majesté impériale et Sa Majesté l'impératrice d'avoir accepté si gracieusement de venir passer quelques instants sur un des bateaux de notre flotte. J'en suis d'autant plus heureux qu'il m'est ainsi possible de leur dire, à l'ombre de nos couleurs, combien je suis touché de l'hospitalité qu'elles nous ont offerte, et jusqu'à quel point nous sommes reconnaissants au peuple russe de l'accueil grandiose qu'il a fait au président de la République française. Votre Majesté a voulu arriver en France, escortée par des marins russes et français. C'est au milieu d'eux qu'avec une profonde émotion j'ai salué la Russie avant mon départ. La marine française et la marine russe peuvent être fières de la part qu'elles ont prise, dès les premiers jours, aux grands événements qui ont fondé l'intime amitié de la France et de la Russie. Elles ont rapproché les mains qui se tendaient, et ont permis à deux nations amies et alliées, guidées par un idéal commun de civilisation, de droit et de justice, de s'unir fraternellement dans la plus sincère et la plus loyale des étreintes. Je lève mon verre en l'honneur de Votre Majesté et de Sa Majesté l'impératrice, au moment de me séparer d'elles. »

Le tsar, dans son toast, s'adressant à M. Faure, a dit : « Votre séjour parmi nous crée un nouveau lien entre nos deux nations amies et alliées, également résolues à contribuer de toute leur puissance au maintien de la paix du monde dans un esprit de droit et d'équité. »

Province conquise

Le dernier numéro de la *Revue encyclopédique* présente le plus vif intérêt, aussi bien du côté du texte, très varié, que des illustrations, très documentaires et très nombreuses.

Dans un curieux article sur « le dessèchement du Zuyderzée », M. L. Van Keymeulen nous initie aux efforts séculaires des Hollandais pour reprendre, sur la mer, par le dessèchement des polders, les immenses territoires conquis par celle-ci. Depuis le commencement du seizième siècle, 380,000 hectares ont été repris. C'est environ la moitié du sol envahi. Une nouvelle bataille, plus formidable que toutes les autres, ne tardera pas à être livrée à l'Océan. Elle a pour objet une province entière, 200,000 hectares à arracher aux flots. Il s'agit du dessèchement du Zuyderzée, le vaste golfe formé par la mer du Nord entre la Hollande septentrionale et la Frise. Après avoir expliqué avec beaucoup de clarté en quoi consisteront les travaux et de quelle façon ils seront conduits, l'auteur expose de quelle façon intelligente on disposera des terrains reconquis sur la mer, en évitant à la fois les utopies collectivistes et la spéculation par l'accaparement des terrains. Les travaux ne dureront pas moins de trente-trois ans et coûteront environ 667 millions de francs.

En publiant cet intéressant article, la *Revue encyclopédique* se devait de nous faire connaître les habitants des îles du Zuyderzée; elle n'y a point manqué. Les photographies jetées par ci par là dans le texte présentent un très vif intérêt au point de vue ethnographique.

Chronique suisse

Touristes. — Un touriste allemand, M. Karl-Franz Ihle, de Radebeul près de Dresde, en séjour à Weggis, où il a laissé tous ses bagages, a disparu depuis le 2 août. Il est parti ce jour-là, à 10 heures du matin, en annonçant qu'il se proposait de faire une excursion de quatre jours au Gothard et au glacier du Rhône, et qu'il reviendrait à Weggis par Meiringen. Il n'est pas rentré à son hôtel et on est sans nouvelles de lui. Sa famille promet une récompense de 200 francs à celui qui le découvrirait. M. Karl-Franz Ihle est âgé de 37 ans; il est de taille au-dessous de la moyenne, a les cheveux et la barbe noirs, et est vêtu de noir; son linge est marqué F. J.

Ouvriers suisses. — A propos de l'embauchage d'ouvriers horlogers suisses pour l'étranger, un correspondant de Suède écrit à la *Fédération horlogère* que les industries des fils, des tissus, de la teinturerie, sont dirigées par des contre-maitres et des ouvriers suisses. Le résultat en est que grâce à cette immigration helvétique, les Suédois commencent à nous faire dans bien des articles une concurrence gênante qui tend sans cesse à augmenter.

« Il va de soi, dit le correspondant suédois, qu'il est impossible d'empêcher cet exode des ouvriers suisses en faisant, par exemple, vibrer la corde du patriotisme. Ventre affamé n'a pas d'oreilles, dit le proverbe. S'il n'est pas applicable ici dans toute sa crudité, il est impossible de nier que l'appât ou l'espoir d'une meilleure rémunération n'exerce une influence déterminante sur les émigrants suisses qui vont porter chez d'autres peuples les procédés et la supériorité incontestable de notre fabrication nationale. »

» A mon avis, l'unique moyen de parer à

un état de choses qui peut nuire gravement à notre industrie, c'est de payer le travail dans une mesure qui, sans être onéreuse pour les industriels, enlève autant que possible aux bons ouvriers la tentation d'aller offrir leurs services à l'étranger. »

La prochaine récolte de vin. — Ainsi que le dit le *Journal d'Agriculture*, les perspectives de la vendange sont favorables; on compte sur une bonne qualité, qui deviendra excellente si le mois de septembre est beau; il est probable qu'on commencera la cueillette les derniers jours de ce mois. Quant à la quantité, elle est moyenne dans tout le vignoble de la Suisse romande, au Valais, sur les côtes vaudoises, à Neuchâtel, à Genève et dans la zone.

Protection ouvrière

Zurich, 26 août. — Au Congrès pour la protection ouvrière, la discussion générale a été reprise cette après-midi. Elle a porté principalement sur la sixième thèse tendant à la suppression de l'industrie domestique. M. Vollmar, député au Reichstag, propose l'abstention de toute résolution jusqu'au prochain congrès.

Les orateurs anglais, MM. Quelch et Macdonald, reprochent aux socialistes allemands de donner au congrès une tournure réactionnaire.

M. Liebknecht répond que l'industrie domestique est encore trop répandue en Allemagne. Les Anglais, dit-il, oublient que le congrès est mixte; les résolutions doivent être la résultante du parallélogramme des forces.

Après les explications de MM. Greulich et Sigg, la proposition Vollmar l'emporte sur la thèse de la commission par 70 voix contre 58. Les autres thèses ont été adoptées sans changement.

Nouvelles des cantons

BERNE. — Le Conseil municipal de Berne a pris en considération une motion de l'avocat Streiff invitant le Conseil administratif à étudier la question du rachat des tramways de Berne pour le compte de la Commune.

Il a pris également en considération une motion du Dr Gehrig, tendant à l'installation de douches dans toutes les écoles de la ville.

BALE. — On mande de Bâle, le 26 :

L'anniversaire de la bataille de St-Jacques, a été célébré aujourd'hui par un temps superbe. Le cortège comptait 2000 personnes. Le professeur Burkhardt-Finsler a prononcé le discours de fête. Il a fait allusion à la faible participation constatée ces dernières années, et a abordé ensuite la question de la réunion des deux Bâles. Il s'est demandé si l'on voulait célébrer dans quatre ans, comme deux cantons séparés, la date mémorable de l'entrée de Bâle dans la Confédération.

GRISONS. — La gendarmerie vient de mettre la main sur un malfaiteur qu'elle recherchait depuis longtemps, un nommé Tobie Jenni, que les journaux des Grisons appellent le « Rinaldini de notre époque ». On avait appris que Jenni se tenait caché dans le val de Sertig, et que de temps à autre, fatigué de sa vie d'ermite, il allait passer quelques heures de la nuit auprès d'un bûcheron de sa connaissance.

Il partait toujours avant l'aube, se sachant recherché, pour regagner ses cachettes. Jeudi dernier, le temps était affreux. La police sup-

posa que Jenni en profiterait pour venir rendre visite à son ami et on cerna la cabane. En effet, Jenni s'y trouvait. Grâce au vent et à la pluie, il n'avait pas entendu approcher les gendarmes et il était en train de se faire son souper, un souper complet avec potage, viande et légume.

A un moment donné, l'eau lui manquant, il sortit pour en chercher à la fontaine. Les agents, qui le guettaient, se précipitèrent sur lui, le ligotèrent avant qu'il eût pu faire usage des armes qu'il portait et l'emmenèrent en lieu sûr. Il ne tardera pas à paraître devant les tribunaux.

VAUD. — *Crésus américain*. — M. Vanderbilt et ses fils séjournent actuellement à Glion. On dépeint le crésus américain comme un homme ayant la tournure d'un révérend anglais, mais d'un révérend amaigri, au teint blême, l'air soufflé et mélancolique. M. Vanderbilt est atteint d'une paralysie du côté droit; il ne voyage jamais sans son médecin. A Zermatt, où il vient de passer quelques semaines et où il a recouvré en partie le sommeil, qui le fuyait depuis longtemps, M. Vanderbilt recevait journellement, comme partout, des monceaux de lettres de quémandeurs. Quelques-unes de ces missives venaient de personnes qui ne sont pas précisément dans la misère; ainsi, une dame de Zurich, propriétaire d'une maison, priait le riche américain de l'aider à éteindre une dette hypothécaire.

Saint-Loup. — On nous informe qu'à l'occasion de l'assemblée annuelle de Saint-Loup et de l'inauguration de nouvelles constructions hospitalières élevées dans cette localité, la Compagnie du Jura Simplon mettra en marche, le mercredi 1^{er} septembre :

1^o Un train spécial Lausanne-La Sarraz, sans arrêt en route. — Départ de Lausanne à 8 h. 25, en correspondance avec les trains de toutes les directions, sauf celle de Palézieux.

2^o Un train La Sarraz Lausanne. — Départ de La Sarraz à 6 heures du soir; correspondance à Daillens à 6 h. 07 avec le train sur Yverdon-Neuchâtel, et à Renens à 6 h. 36 avec le train sur Genève. Arrêts à toutes les stations et arrivée à Lausanne à 6 h. 43.

Le matin, les voyageurs de la ligne de Palézieux pourront prendre à Lausanne le train de 8 h. 35 pour Cossonay-La Sarraz. Ceux de Neuchâtel, Yverdon, vallée de la Broye, pourront bifurquer à Daillens à 7 h. 40 ou à 9 h. 38 et arriver à la Sarraz à temps pour se rendre à St-Loup.

Chronique neuchâteloise

* Au téléphone. — Notre confrère, M. F.-L. Schulz, écrit dans la *Feuille d'avis* :

« Il est utile de savoir certaines choses. J'ai voulu, hier après midi téléphoner de Noiraigue à une localité du canton de Soleure. »

Entré à la station publique à 2 h. 10, j'en suis ressorti à 3 h. 10, c'est-à-dire que j'y ai passé une heure. En revanche, je n'avais pas pu obtenir la communication.

Aux réclamations du buraliste de Noiraigue, il fut répondu à Neuchâtel que pour téléphoner à un endroit lorsqu'il y a plus de trois stations intermédiaires, il faut s'y prendre — autant que j'ai cru le comprendre — à des heures autres que les ordinaires; il fut encore répondu qu'on procédait à des réparations, je ne sais où.

Il est vrai que cette réponse ne fut donnée

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 14

Chercheur d'idéal

PAR

Jeanne Mairet

Bientôt, porté sur une épave, un jeune homme apparait. A bout de forces, il appelle au secours, s'évanouit; les sirènes le portent jusqu'aux rochers et la plus jeune d'entre elles lui dit son chant divin, qu'il entend comme dans un rêve. Puis ce chant devient un cri de désespoir. Elle veut être femme afin d'aimer... Elle appelle la sorcière des abîmes, qui lui apparait soudain. Oui, elle sera femme, elle aimera, et ce sera son châtement. Comme prix de ses philtres, la sorcière réclame l'abandon de sa voix merveilleuse, qui ne lui sera rendue que la nuit, et au moment de mourir — car elle mourra. La sirène consent. Elle sort des vagues, femme, et le chœur des sirènes se lamente. Elle n'aura, pour conquérir celui qu'elle aime, que sa beauté, que le charme de ses yeux, que la grâce de ses mouvements.

Et lui, en revenant à la vie, entend encore le chant qui l'a bercé. Il poursuivra ce rêve, demandera au destin de lui faire voir la femme à la voix divine. La sirène n'est qu'une muette trouvée au bord des flots, une naufragée comme lui, sans doute, un cadeau précieux de la mer en fureur, qu'il aime comme on aime une enfant adorable et fantasque. Mais, en se réveillant, ce n'est pas elle qu'il aura aperçue tout d'abord. Une fille de la terre, une princesse, entourée de sa cour, découvre le prince évanoui, et il se plait à croire que la voix entendue, c'est bien

sa voix à elle. Comment deviner que la petite muette ait chanté ?... Et, cependant, à travers les péripiéties du drame, il est inquiet, il cherche. Une fois, quand vient la nuit, il entend de nouveau ce chant — qui sera le « leit-motiv » de son œuvre — ce chant qui semble implorer et gémir, et, fou d'amour, il cherche à saisir dans ses bras celle qui le chante. Mais la fille de la terre, elle aussi, a entendu cette musique adorable; elle en retient quelques fragments, elle les murmure à l'oreille du prince, et, ainsi, comme il en arrive pour beaucoup, il passe à côté du bonheur, sans s'en douter jamais... Le reflet de la perfection est déjà chose merveilleuse. Il aime en cette jeune fille un souvenir, un idéal et croit n'aimer qu'elle...

Son peuple demande une souveraine à côté du souverain. La princesse est acclamée; elle est belle, elle est charmante. La fête du mariage dure jusqu'au soir. Sur une terrasse qui domine la mer, la sirène désespérée, voit passer dans la salle de bal les couples qui tournoient; la musique triomphante s'élève. Sa voix lui est rendue, car la nuit est venue et elle va mourir. Au loin, les sirènes, ses sœurs, l'appellent; une fois de plus, son chant merveilleux s'élève, beau et pur, planant au-dessus de ses charmes de mortelle, comme, dans la première scène, il dominait le bruit des flots. Le prince, éperdu, s'élançait vers elle et reconnaît la petite muette. Mais sa beauté est surnaturelle, comme son chant : c'est à genoux qu'il l'implore. Alors, elle lui dit son secret. Elle sait qu'elle va mourir, et, grâce à son pouvoir de sirène, elle fera qu'il ne restera au prince de cette scène d'amour, qu'un souvenir vague et doux. Voyez-vous ce duo d'amour, d'amour pur, idéal, étrange, dont la mort sera le terme ?... Après son aveu, après un seul baiser, la sirène ouvre ses bras, appelle ses sœurs et se laisse tomber à l'eau où elle périt, puisque, pour acheter cet instant de bonheur, elle est devenue mortelle... Lorsque la mariée trouve son époux seul sur la terrasse, il regarde la mer, toute scintillante sous la clarté blanche de la lune, et il répète en attirant à lui sa jeune femme :

« Ce n'était donc qu'un rêve ?... »

— Je vois bien des objections à votre libretto, mon ami... — Eh ! oui, il y a toujours des objections, mais tout disparaît devant la magie des vers, devant celle de la musique. Vous verrez. Ce sera tout palpitant de passion, de poésie, de vie. Mon chant de

sirène, je l'entends dans mes rêves éveillés; un peu plus et il vivra réellement. Il me faut, comme accompagnement, le bruit des vagues. Cet été, j'ai suivi les bords de la mer, pendant des semaines, écoutant le clapotement doux des vagues sur le sable fin; puis, c'était l'eau qui se brisait au milieu des rochers, ou qui, en se retirant, faisait rouler les cailloux et les galets. J'ai suivi la côte, marchant, marchant toujours, ne sachant où je m'arrêterais, notant chaque son, me pénétrant de cette monotonie infiniment variée. En Bretagne, l'harmonie s'est élargie; j'ai écouté la tempête à Belle Ile; j'ai, pendant des heures, à plat ventre sur le sable, entendu le bruit formidable du pertuis de Maumusson, de l'autre côté de l'île d'Oléron, dans la grande solitude désolée des dunes, à l'ombre des pins qui seuls poussent dans ce terrain de sable. La sirène, là, m'a chanté sa chanson divine. Ce n'est pas moi qui l'ai composée; je vous dis que je l'ai entendue. Je crois que la joie m'a rendu un peu fou. Je suis rentré à mon auberge comme ivre, et, cette nuit-là, la grande scène de mon opéra était ébauchée.

— Chantez-la-moi. — Au piano, c'est si peu de chose ! Il faut vous représenter le grand orchestre de l'Opéra. D'abord, des effets de harpe, une phrase de flûte, des sons infiniment doux et étranges; puis les violons reprennent le thème, le développent, l'élargissant à l'infini jusqu'au moment où, du fond des espaces, accourt la tempête qui menace d'abord et enfin éclate. On doit sentir le soleil voilé par les nuages qui courent, le vent qui gonfle les vagues, puis qui, déchaîné les amoncelle, les choque, les brise. Alors tout l'orchestre tonne, formidable, furieux, splendide... Il ne s'apaisera que pour laisser entendre cette voix divine, qui, dominant la tempête, ne la craignant nullement, s'élève, s'abaisse, suivant dans ses modulations le va-et-vient des flots. Il faut que le chant ait le calme des choses surnaturelles. Le tumulte des flots sera dans l'orchestre. La beauté éternelle, planant au-dessus de ce tumulte, est souriante parce qu'elle est éternelle.

Le musicien, pris par son rêve, se mit au piano. Il tira de l'instrument ingrat des sons d'une douceur exquise.

Oui, il avait bien écouté la voix des flots ! M. Macready reverrait les plages tranquilles, au sable fin et blond; puis d'autres rives inhospitalières, aux brisants dangereux. De sa voix très voilée, un mince

filet de voix, merveilleusement assoupli, savamment dirigé, Villeroy chanta, et son rêve de poète gagna l'homme qui l'écoutait. Rarement musique humaine avait-elle ainsi franchi les bornes de ce qui sépare le réel de l'irréel, le fini de l'infini. Il s'y trouvait de la tendresse humaine, tendresse de femme aimante, mais il s'y trouvait surtout des aspirations vers un monde tout autre, où la joie serait douce et la tristesse infiniment heureuse, où le temps ne serait pas, où l'âme, bercée divinement, se fonderait dans l'éternité béni.

M. Macready, pris dès les premières notes, respirait à peine. Son unique bonheur, son unique passion, c'était un amour profond de la musique. En l'écoutant, il oubliait même d'être inquiet et malheureux, lui l'homme inquiet et malheureux par excellence.

Et, tout en écoutant, il voyait la scène, il entendait une voix rare, une voix pleine de séductions, voix de sirène, en effet, qu'un jour de soleil il avait entendus tout en haut d'une montagne, en vue des flots bleus du Pacifique.

— C'est une merveille que votre chant de sirène, mon ami, un chef d'œuvre.

Villeroy ne répondit pas. Il se contenta d'un signe de tête, et les yeux perdus, le corps tout frémissant, il continuait à moduler des phrases mourantes, des bribes d'harmonie.

— Seulement, où trouveriez-vous une femme capable de rendre ce que vous avez rêvé ?

— Je l'ai trouvée, répondit Villeroy d'une voix de somnambule.

— Ah ?... Et elle se nomme ?

— Milla del Paso. Elle débute, la semaine prochaine, dans le « Talisman » de Surgères.

Pour le coup, M. Macready, sortant de son calme habituel, bondit.

— Ah ça... Revenez à la vie réelle, Villeroy, et dites-moi comment vous avez connu Milla del Paso.

Villeroy se retourna sur son tabouret et fit face à l'Américain, en souriant.

(A suivre).

qu'après 53 minutes d'attente de ma part dans le local de la station publique, laps de temps pendant lequel je m'enquis trois fois des chances que le hasard et l'administration des téléphones m'offraient de faire une communication demandée par dépêche pour 2 heures de l'après-midi.

De ce qui précède, il me paraît rester acquis :

1^o Que les petites localités ne sont pas sur un pied d'égalité avec les grandes, quoiqu'on y paie tout aussi cher pour téléphoner que dans celles-ci ;

2^o Qu'on fait perdre une heure à une personne avant de l'informer qu'elle ne peut pas correspondre par téléphone.

Je livre ces constatations aux méditations du Département fédéral des postes, télégraphes et téléphones et à l'appréciation du public, qui est exposé à la mésaventure relatée ci-dessus.

Examens d'Etat. — Les candidats aux brevets d'aptitude pédagogique pour l'enseignement dans les écoles primaires et dans les écoles enfantines, qui remplissent les conditions prévues aux articles 69 et 70 de la loi sur l'enseignement primaire, sont invités à se faire inscrire au secrétariat du département de l'Instruction publique jusqu'au 4 septembre prochain. Chaque candidat sera avisé personnellement du jour et de l'heure de son examen.

Les gâtés de la douane. — M. H., de Pesex, expédia le 13 août, de la gare de Corcelles en Allemagne, une collection de nœudphars arrachés à leur marais natal de Thielle, et destinés à repeupler un étang d'où cette belle plante a disparu. Quelle ne fut pas sa surprise en recevant le lendemain un télégramme l'invitant à fournir à la douane allemande un certificat de l'autorité compétente, déclarant que ces nœudphars sont indemnes de phylloxéra !!!

Décidément, les Allemands sont bien gardés !

Chasse. — La chasse à la plume sera ouverte cette année du 1^{er} septembre au 30 novembre.

La chasse à la perdrix est autorisée du 1^{er} au 10 septembre.

A la demande de la Société des chasseurs de la Chaux-de-Fonds et du Val-de-Ruz, la chasse à l'écreuil a été assimilée à la chasse à la plume et sera ouverte durant la même période.

Frontière française

Villers-le-Lac. — On écrit au *Petit Comtois* : Quel est le comble de la lenteur ? C'est d'établir un pont sur le Doubs à Villers-le-Lac.

Quel est le comble de l'agilité ? C'est de traverser le pont de Villers sans se mouiller les pieds.

Quel est le comble de l'habileté ? C'est d'établir un pont sur le Doubs au Villers en moins de dix ans.

Quel est le comble du bonheur pour les habitants du Villers ? C'est de se voir en possession d'un superbe pont.

Quel est le comble de la jalousie pour la commune du Villers ? C'est de voir qu'à Remonot il y a un pont et au Villers il n'y en a pas.

Quel est le comble de la curiosité ? C'est de faire 500 kilomètres pour voir le pont du Villers.

Quel est le comble de la crédulité ? C'est de croire que le pont du Villers se terminera.

Chronique locale

Militaire. — Au sujet du soldat Diacon, le *Bund* annonce que le Département militaire a infligé à ce dernier de la salle de police et un service de remplacement du présent cours de répétition. Il avait évité, il y a deux ans, le cours auquel il était appelé. Il semble que s'il acceptait de porter l'uniforme, on l'eût incorporé dans des troupes non-combattantes.

Divertissements. — La nouvelle Société de musique de notre ville, l'*Echo du Jura*, donnera un concert avec kermesse et bal public dimanche 29 août au Chalet de la Combe Greuring.

Nous souhaitons à cette jeune Société une fête des mieux réussies et une participation nombreuse du public chaux-de-fonnier ; car le programme est des plus variés (Voir aux annonces). (Communiqué.)

Députation ouvrière. — La *Sentinelles* annonce la démission de M. Emile Guinand de ses fonctions de député au Grand Conseil.

Ouvriers charpentiers, menuisiers et ébénistes. — Nous recevons la pièce suivante : Le Syndicat des ouvriers charpentiers, menuisiers et ébénistes communique les décisions suivantes, prises dans son assemblée du 26 août 1897 :

1^o Il est accordé à MM. les patrons non-

signataires de la convention du 21 avril 1897 un dernier délai qui expirera samedi soir.

2^o Passé ce délai, le travail cessera chez les patrons signataires, et la grève générale sera proclamée lundi.

La Chaux-de-Fonds, le 27 août 1897.

Le comité du Syndicat ouvrier.

CORRESPONDANCE

La Chaux-de-Fonds, le 25 août 1897.

Monsieur le rédacteur de *l'Impartial*

Monsieur

Permettez-moi de vous faire part de quelques réflexions qui m'ont été suggérées par des faits qui se passent dans notre localité et qu'il est bon, je trouve, de signaler à l'attention du public.

Il est inutile de rappeler le nombre très restreint de vocations qui sont ouvertes aux jeunes filles, ce qui contraint un grand nombre d'entre elles à s'expatrier pour gagner leur vie. D'un autre côté, celles qui, possédant une bonne instruction, désirent rester dans leur pays et qui n'ont pas fait d'apprentissage de couturière, horlogère, etc., n'ont guère devant elles que la perspective de trouver une place dans un magasin, où souvent le salaire qu'elles reçoivent est malheureusement dérisoire. Je ne veux pas dire que tous les commerçants profitent de l'embarras où sont tant de jeunes filles, pour les occuper à un prix trop bas, loin de là ; dans le nombre sont des hommes et des femmes consciencieux qui paient leurs aides suivant la valeur du travail. Malheureusement on ne peut pas en dire autant de quelques-uns.

J'ai parlé dernièrement avec une jeune fille revenue de l'étranger, où elle avait passé plusieurs années, et qui avait cherché de l'occupation dans le canton.

Personne de toute confiance, elle trouva une place de caissière dans un magasin dont le commerce exige des connaissances spéciales. La journée était bien remplie ; rendue au magasin à 7 heures du matin et le quittant vers 10 heures du soir, elle n'avait que strictement le temps de prendre ses repas. Pour tout salaire cette demoiselle ne recevait que 30 fr. par mois, c'est à dire une somme insuffisante pour payer sa chambre et sa pension.

Il est triste que dans notre pays le travail de la femme soit tellement déprécié.

Nous avons applaudi à l'ouverture d'une classe de commerce pour les demoiselles à Neuchâtel, et nous espérons que les personnes qui en sortiront pourront prétendre à être rétribuées suivant leur travail.

Si la lecture de ces lignes pouvait engager quelques commerçants qui jusqu'ici ont plus ou moins abusé de leur personnel à montrer dans la suite plus de loyauté à leur égard, j'en serais très heureuse et j'aurais atteint mon but. Une de vos lectrices.

Dernier Courrier et Dépêches

Zurich, 26 août. — Le tribunal cantonal a cassé le jugement condamnant le Dr Meyer à un mois de prison et à 500 francs d'amende.

Paris, 26 août. — Quelques établissements sont illuminés.

— Le président de la République a adressé le télégramme suivant à l'impératrice douairière de Russie à Copenhague :

« Au moment où je quitte la Russie, je tiens à dire à Votre Majesté quel souvenir ineffaçable j'emporte de l'accueil que j'ai reçu de l'empereur.

» La France sait que l'union si intime qui existe aujourd'hui entre les deux nations est due à l'initiative de la grande pensée d'Alexandre III ; nous confondons la mémoire de votre auguste époux et la personne de Nicolas II, votre fils, dans le même sentiment affectueux.

» Je renouvelle à Votre Majesté, avec une émotion profonde, l'assurance de mon respectueux attachement.

» Signé : FAURE.

Lyon, 26 août. — Après la réception et l'affichage de la dépêche relatant les toasts échangés sur le *Pothuau*, les journaux ont publié une édition spéciale.

Les bureaux de rédaction sont illuminés.

Agence télégraphique suisse

Berne, 27 août. — Les maîtres boulangers de Berne ont décidé hier de porter le prix du pain, pour le moment, de 30 à 33 centimes par kilo à partir du 1^{er} septembre, tout en se réservant de l'augmenter encore si le prix des farines et céréales continuait à monter.

Fribourg, 27 août. — La procession, hier soir, à l'occasion du pèlerinage de la Suisse romande, a été très belle ; Mgrs Deruz, Molo, Jacquet y ont pris part. La procession a traversé les rues de la ville, splendidement illuminées ; toutes les cloches étaient en branle. La cérémonie s'est terminée à 10 heures du soir.

Ce matin, à 8 heures, les pèlerins de la Suisse romande ont assisté à un office pontifical à St-Nicolas, par le prévôt de la Collé-

giale. Les pèlerins sont ensuite repartis par les trains de la matinée.

Rorschach, 27 août. — Une assemblée convoquée par le Conseil communal et qui comptait environ 400 participants a décidé à l'unanimité de faire des démarches énergiques auprès du Conseil d'Etat et de la direction de l'Union suisse pour aboutir à la réalisation du projet d'ingénieur Kursteiner au sujet de l'agrandissement du port et de la construction de quai ; l'assemblée s'est déclarée prête à apporter au projet un appui énergique, financier et moral.

Berne, 27 août. — Le Conseil fédéral a accordé à M. Zellweger, consul général de Suisse à Lisbonne, la démission qu'il a sollicitée, avec remerciements pour les excellents services rendus. Il a nommé pour le remplacer M. Jules Mange, de Genève.

Le Conseil fédéral a chargé par dépêche M. Rodé, ministre résident de Suisse, de transmettre au gouvernement de l'Uruguay ses sympathies à l'occasion du meurtre du président Idiarte Borda et de le représenter aux obsèques.

Zurich, 27 août. — Dans la séance de ce matin, MM. le Dr Erismann (Zurich) et Héritier (Genève) rapportent sur le travail de nuit. Les thèses adoptées en section sont identiques à celles des rapporteurs, avec cette seule adjonction à la deuxième thèse : « L'autorisation de faire des heures supplémentaires ne pourra être accordée pour cause de surcroît de travail ».

Berne, 27 août. — Conseil fédéral. — La Banque cantonale de St Gall est autorisée à porter son émission de billets de banque de 12 à 14 millions.

Zurich, 27 août. — Le congrès a adopté à l'unanimité les thèses présentées par les rapporteurs sur le travail de nuit et le travail dans les industries dangereuses pour la santé, avec quelques modifications de peu d'importance adoptées en section.

Demain, voies et moyens de réaliser la protection ouvrière, création d'un office international. Le congrès sera clos demain.

Coire, 27 août. — On a trouvé hier soir, mort dans sa chambre, la tête fracassée, le major à l'état-major Raschein, contrôleur d'armes de la 8^{me} division. On ignore encore les circonstances dans lesquelles s'est produite cette mort.

Madrid, 27 août. — La barque portugaise *Rosita de Faro* a été attaquée sur la côte du Maroc par les Kabyles Bocoys. Le capitaine et 4 matelots ont été capturés.

Bombay, 27 août. — Le gouvernement des Indes a adressé une seconde protestation de l'émir de l'Afghanistan.

Londres, 27 août. — Le *Daily Mail* croit savoir que les anarchistes ont décidé, dans un meeting tenu à la suite de l'exécution d'Angiolillo, d'attenter à la vie de la reine régente.

New York, 27 août. — Le *New-York Herald* annonce qu'après l'assassinat du général Borda, président de la république de l'Uruguay, la troupe a chargé la foule. Il y a eu plusieurs tués et de nombreux blessés. Actuellement, la tranquillité est parfaite à Montevideo ; l'Assemblée élira demain le président définitif.

New-York, 27 août. — Le meurtrier du Président de l'Uruguay est un jeune officier de l'armée uruguayenne, Michele Arrerondo, âgé de 27 ans. Il a agi par haine personnelle et n'a pas eu de complices. Il a tiré deux coups de revolver ; le premier a manqué, le second a atteint le président au côté gauche. Au moment de l'attentat, le président était entouré d'une escorte militaire, des ministres et du corps diplomatique. Les coups de feu ont été suivis d'un silence de mort, puis tout à coup, il s'est produit une terrible scène de désordre. Tandis que la police arrêtait le meurtrier, la foule se jetait en avant ; les officiers ont alors commandé une charge à la baïonnette. Plusieurs personnes ont été tuées, beaucoup blessées. Le président a été transporté à son palais, où il a expiré quelques minutes après.

Moscou, 27 août. — Le Congrès international de médecine a été clos hier par le grand-duc Serge.

Dresde, 27 août. — Les dommages causés par les inondations en Saxe sont évalués à 16 1/2 millions de marks.

St. Petersburg, 27 août. — On raconte que les marins français ont été si copieusement abreuvés par leurs camarades russes, qu'au moment du départ 50 d'entre eux manquaient à l'appel. Ils seront rapatriés à bord du paquebot *Versailles*.

Toronto (Etats-Unis), 27 août. — Des voyageurs revenant de l'Alaska déclarent que les placers découverts récemment dans cette région, sont d'une richesse quasi-fabuleuse.

M. Félix Faure en Russie

Cronstadt, 27 août. — Le déjeuner à bord du *Pothuau*, hier, a commencé quinze minutes après l'arrivée des souverains ; la table était dressée à l'arrière du navire, sous une tente formée par des drapeaux et ornée de fleurs. L'impératrice est au milieu de la

table d'honneur, ayant l'empereur à droite et M. Faure à gauche.

Le déjeuner comprend 62 couverts ; les grands-ducs et les grandes-duchesses y assistent. Le moment des toasts était attendu avec émotion ; le tsar, avant de prononcer le sien, comme pour rendre plus solennelles les paroles qu'il va prononcer, laisse écouler quelques minutes ; il regarde l'impératrice, puis le président, et, inclinant légèrement la tête, lit d'une voix ferme et grave son toast, dont l'importance est jugée considérable. Les hymnes nationaux suivent chaque toast ; les convives se rassient profondément émus.

Cronstadt, 27 août. — Après le déjeuner, les souverains ont fait visiter à M. Faure le cuirassé *Russia*, le plus beau de la flotte russe, puis les souverains et M. Faure sont revenus à bord de l'*Alexandria*, où M. Faure a pris congé d'eux, les remerciant en termes émus de leur haute et chaleureuse hospitalité. M. Faure a baisé respectueusement la main de la tsarine et a donné l'accolade au tsar.

La flotte française a appareillé à 6 heures, au bruit des salves tirées par les forts de Cronstadt, des hourras des marins russes et des ovations enthousiastes du public.

Paris, 27 août. — Tous les journaux, sauf les radicaux et les socialistes, sont parfaitement enchantés des termes de la proclamation de l'alliance. Les socialistes prétendent avoir connaissance de la teneur du traité.

Les journaux de Londres constatent également l'importance des toasts.

Cote de l'argent en Suisse

du 27 août 1897

Argent fin en grenailles : fr. 93.— le kilo.

Extrait de la Feuille officielle

Faillites

Etat de collocation

Lazare Bloch, seul chef de la maison Bloch-Lévy, négociant, à la Chaux-de-Fonds. Délai d'opposition : 31 août 1897.

Publications matrimoniales

Le citoyen Michael-Peter-Eugène-Karl-Maria Werner, propriétaire, et demoiselle Ida-Victoire Vieille, sans profession, les deux domiciliés à Neuchâtel, ont conclu entre eux un contrat de mariage qui stipule le régime de la séparation de biens.

Notifications édictales

Est cité à comparaître :

André Joseph Raspino, originaire de Verduno (Italie), menuisier, précédemment employé comme facteur aux Piagets, rière les Bayards, le 16 septembre 1897, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de Môtiers, devant le tribunal correctionnel. Prévention : Vol.

Sont cités à comparaître :

Louis-Arnold Berjeux, précédemment au Locle, prévenu de vol avec effraction ne constituant qu'une atteinte légère à la propriété ; Adolphe Weber, journalier, précédemment à Petit-Martel, prévenu de vol ;

Le 17 septembre 1897, à 10 heures du matin, à l'hôtel de ville du Locle, devant le tribunal de police.

Léon Lanef, tailleur, d'origine française, en passage à Neuchâtel, le 1^{er} septembre 1897, à 10 heures du matin, au Château de Neuchâtel, devant le juge d'instruction. Prévention : Vol.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 26 août 1897

Recensement de la population en Janvier 1897 :

1897 : 81,167 habitants,

1896 : 80,271 »

Augmentation : 886 habitants.

Naissances

Devenoges Rose Marie, fille de Félix-Auguste, couvreur, et de Jeanne-Marie née Tissot-dit-Chopia, Neuchâteloise.

Wixler Isaac-Camille, fils de Edgar, négociant, et de Bertha née Schwob, Bernoise. Frey Jeanne Frida, fille de Bendicht-Alphonse, aubergiste, et de Elisa-Marianne née Giachino, Bernoise.

Adam Marguerite, fille de Gottlieb, manœuvre, et de Catharina née Hadorn, Bernoise.

CERCUEILS

petits, dep. Fr. 3.—

moyens, » » 7.—

grands, » » 14.50

RUE

Tachyphages

Fritz Courvoisier 56a

Renseignements auprès de 6374-35

MM. JULES DUBOIS, préposé aux Inhumations et MATHIAS BAUR, r. de la Chapelle 6.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, nous les prions de bien vouloir nous aviser immédiatement de toute irrégularité dans la réception du journal.

BANQUE FÉDÉRALE

(Société anonyme)
LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, 27 Août 1897.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte courant, ou au comptant, moins 1/2 %, de commission, de papier bancaire sur :

	Est.	Cours
France		
Chèque Paris	2	100.07 1/2
Court et petits effets longs	2	100.07 1/2
2 mois) acc. françaises	2	100.10
3 mois) min. fr. 3000.	2	100.13 1/2
Chèque min. L. 100	2	95.18 1/2
Londres		
Court et petits effets longs	2	25.17
2 mois) acc. anglaises	2	25.19 1/2
3 mois) min. L. 100	2	25.20 1/2
Chèque Berlin, Francfort.	2	123.60
Honnag.		
Court et petits effets longs	3	123.60
2 mois) acc. allemandes	3	123.62 1/2
3 mois) min. M. 3000	3	123.65
Chèque Gênes, Milan, Turin	3	26.5
Italie		
Court et petits effets longs	5	95.05
2 mois, 4 chiffres.	5	95.15
3 mois, 4 chiffres.	5	95.25
Chèque Bruxelles, Anvers	100.	100.
Belgique		
2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	3	100.12 1/2
(Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.)	3/4	100.
Chèque et court	3	208.29
Amsterd.		
2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	3	208.30
Rotterd.		
(Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.)	3/4	208.29
Chèque et court	4	210.20
Vienne.		
Petits effets longs	4	210.20
2 à 3 mois, 4 chiffres.	4	210.20
New-York		
Suisse		
Jusqu'à 4 mois.	4	5.18
		pair
Billets de banque français		100.05
allemands		123.60
russe		2.67
autrichiens		210.10
anglais		25.17 1/2
italiens		94.90
Napoléons d'or		100.05
Souverains		25.15
Pièces de 20 marks.		24.72

Avis officiels

DE LA
Commune de la CHAUX-DE-FONDS

Foire au bétail

Le public est avisé que la cinquième foire au bétail de l'année se tiendra à la Chaux-de-Fonds, le **mercredi 1er septembre 1897.**
12262-2 Direction de Police.

Paroisse Nationale des Eplatures

Vu le grand nombre de baptêmes et de mariages venus de La Chaux-de-Fonds pour être célébrés aux Eplatures, le Collège d'Anciens de l'Eglise nationale de cette localité, en vue d'éviter toute erreur d'adresses, rappelle que le pasteur officiel des Eplatures est **M. E. Dautrebande.**
11232-2 Le Collège d'Anciens.

Enchères de bois à Petit-Martel, Ponts.

Samedi 28 Août 1897, dès 1 heure après midi, MM. JOLY frères exposeront aux enchères publiques et à de favorables conditions, 626 stères bois bûché, savoir :
118 stères hêtre.
46 stères branches hêtre.
16 stères érable.
176 stères sapin.
270 stères branches sapin.
Tous ces bois se trouvent au bord des chemins de dévestiture.
Rendez-vous des amateurs devant le Café de la Gare, à Petit-Martel. 12308-1

DOMAINE A VENDRE

Pour cause d'âge avancé, **M. F. Parel** offre à vendre de gré à gré le domaine qu'il possède aux Bulles 36, composé d'une maison avec 2 logements, granges et écuries, 2 prés, 1 pâturage, forêts et dépendances, pour la garde de 6 vaches et 1 cheval. — S'adresser, pour voir le bornage, au propriétaire, rue Saint-Pierre 18, la Chaux-de-Fonds. 12294-2

A GENÈVE

A remettre à Genève, plusieurs cafés-brasseries, cafés-restaurants, cafés-restaurants avec chambres meublées, hôtels, laiteries, épiceries, magasins de tabacs, une charcuterie de 1er ordre, faisant le gros et le détail. — Ecrire à M. Galice, rue Winkelried 2, entresol, Genève. 12270-2

- Fin de Saison -

Tous les articles suivants :
Chapeaux de paille.
Tabliers d'enfants.
1487-135
Tailles blouses.
sont vendus avec un fort rabais.
Gants. Ruchon. Dentelles.
Rubans. Cravates. Bretelles.
Casquettes. Camisoles. Chaussettes.
ECHARPES pour gymnastes, etc.
Au Bazar Neuchâtelois
— Occasion —
Encore quelques **OMBRELLES** vendues avec 10% de rabais.

Lait stérilisé des Alpes Bernoises

Seul lait d'enfants offrant parfaite sécurité. — Dans toutes les pharmacies. H-518-Y 2210-20

La Société anonyme

Etablissements Jules Perrenoud & C^{ie} à CERNIER

(anciennement Jules Perrenoud & Cie)

informe sa clientèle des districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle que ses anciens voyageurs, MM. Paul Perrenoud et Louis Perrenoud ne font plus partie de la maison. Nous les avons remplacés par MM. **Emile Wyssenbach, Alcide Tissot et Victor Mistely**, qui continueront comme par le passé à visiter notre clientèle; nous prions donc nos clients de bien vouloir reporter sur eux leur confiance. Notre collection est au complet et les prix sont sensiblement plus bas que la saison passée. Nous ne pouvons que la recommander à l'attention de tous nos clients. Nous profitons de l'occasion pour rappeler que les conditions de vente sont les mêmes que précédemment. Les paiements au comptant jouiront toujours d'un escompte de 5 %, sur les tissus et de 3 % sur les meubles. 12159-1
Notre succursale de la Chaux-de-Fonds (rue Léopold-Robert 42 et 44) est toujours assortie en Meubles, Tissus d'ameublements, Tapis, Rideaux, etc.

Etablissements d'instruction publics et gratuits

DE LA VILLE DE SOLEURE S-805-Y

Ecole cantonale (section littéraire, industrielle, commerciale, normale); école réelle et d'artisans (art industriel); école d'horlogerie (minime école); écoles secondaires et primaires. Cours préparatoires à l'école cantonale et à l'école réelle pour les élèves de langue française ou italienne. Le prix mensuel de la pension complète dans l'internat cantonal est de 48 fr. — Commencement des cours le 5 octobre 1897. S'adresser au président du bureau de renseignements, M. le recteur **D^r J. Kaufmann**, à Soleure. 12385-2

A LOUER

Une pièce s'ouvrant de plain pied sur la place du Marché de l'Ouest. Cette pièce, bien éclairée, mesure 10 m. sur 6 m. A côté est un petit bureau de 4 m², communiquant par un guichet avec la grande pièce. Convientrait pour atelier de menuiserie ou autre dépôt de marchandises, etc. Les réparations à faire seront appropriées à la destination du local. S'adr. rue de la Serre 40, au fond de la cour. 12143-1

Réchauds à esprit de vin perfectionnés

Casseroles fer battu, grand numéro, 2 fr. 60

Pour la Saison :

Pots à confitures, Jattes à gelée, Bocaux sans et avec fermetures très simples (brevetés), Bouteilles à fruits, en verre vert, Casseroles et Marmites terre réfractaire, Chaudières et Casses jaunes, Casses et Marmites en fer battu, émaillées, Presses à fruits, etc.

Magasin des mieux assortis et à des prix très avantageux.
L.-A. CHALLIER
Rue du Marché 3 (Rue des Endroits) 11330-49

VENTE D'IMMEUBLE

Le **lundi 30 août 1897**, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, Salle du Tribunal, **dame ADELE ROBERT-TISSOT** exposera en vente par voie d'enchères publiques l'immeuble situé rue du Collège 10, comprenant deux étages sur le rez-de-chaussée et pignon, en tout neuf appartements, dépendances, bâtiment et cour, de 445 mètres carrés; par sa situation sur le passage et arrêt du tramway et la distribution du rez-de-chaussée, on pourrait y établir tout genre d'industrie; eau et gaz installés. Assurance de l'immeuble, 60,000 fr. — Rapport annuel, 4,200 fr. Pour tous renseignements, s'adresser en l'Etude de **M. Ch. Edmond Ohnstein**, avocat et notaire, rue de la Serre 47, ou à **Mme Adèle Robert-Tissot**, rue Neuve 12, la Chaux-de-Fonds. 11878-1

Werner Wermelle

Mécanicien-constructeur
2 — Boulevard de la Gare — 2
Fabrique neuchâteloise de
-Vélocipèdes-
Spécialité de machines sur commande
Réparations en tous genres
Vente de toutes fournitures pour Vélocipèdes 11680-3
Se recommande à ses amis et connaissances et aux vélocipédistes en général.

Etude EDOUARD HOFER

Agent de droit. Rechtsagent.
9, Rue de l'Hôtel-de-Ville 9.
A vendre une petite MAISON avec jardin et pavillon, ayant rez-de-chaussée, 2 étages, pignon et caves voûtées. Prix modéré. 11837-1
A louer de suite un joli petit APPARTEMENT de 3 chambres, cuisine et dépendances. Prix 30 fr. par mois.

COURS DE DANSE

Les cours de danse de **M. Alb. Villars** de la Chaux-de-Fonds commenceront le **samedi 5 septembre** pour les enfants, et le **mercredi 16 septembre** pour les adultes.

Pour renseignements et inscriptions, s'adr. chez **M. Léopold Beck**, magasin de musique, ou à **M. A. Villars**, rue du Progrès 39.
A part les danses connues, il apprendra les danses suivantes : **Barn, Pas de Quatre, Kreuz Polka, Redowa, Suédoise, Orientale, Berline nouvelle.** Le demi-cours commencera au mois d'octobre. Ne seront admises à ces leçons que les personnes ayant déjà pris un cours de danse. 11838-6

Pensionnat

Miles **GIESELER**, du Hanovre, demeurant à **STRASBOURG, Knoblochs Strasse 5**, reçoivent chez elles 8 à 10 **JEUNES DEMOISELLES** désirant apprendre un allemand pur. Vie de famille. Maison chrétienne. Prix très modérés. RÉFÉRENCES : Mlle de Lerber, Berne; Mme Secrétan-Keller, Beau-Séjour 7, Lausanne; Mme Guinand, Longeraie 2, Lausanne; M. A. Perrochet, directeur du Gymnase, Neuchâtel; Mme Jules Perregaux, La Chaux-de-Fonds; M. et Mme Junod-Girard, La Chaux-de-Fonds. 11161-1

Institut de jeunes gens

BIEBER-SCHLÄFLI
SCHINZNACH-DORF (Argovie)
Langues allem., franç., angl., ital. et sciences commerc. Surveill. familière. Prix modérés. Références et prospectus à disposition. (H. 3291 Q.) 9917-4

Yverdon-les-Bains

PENSION-FAMILLE
Chambres confortables. — Table soignée. Grand jardin et ombrages. Prix très modérés. — S'adresser Case postale 2277, Yverdon. 11155-8*

DÉGUSTATION du CACAO et du CHOCOLAT

KLAUS dans la Confiserie **G. Rickli Fils** H-1-J) Rue Neuve. 765-259*

Lingère.

Une bonne lingère-couturière se recommande aux dames de la localité pour tout ce qui concerne sa profession, soit en journées ou à la maison. Travail prompt et soigné. — S'adresser rue de la Demoiselle 133, au 2^me étage. 12310-2

LACTINA SUISSE

Seul aliment remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux et des porcelets. — Sacs de 5 kil., 3 fr. 25, 10 kil. 6 fr. — Vendus sous le Contrôle du Laboratoire Agricole de Lausanne. Médaille d'argent Exposition nationale Genève 1897. Diplôme Exposition Chaux-de-Fonds 1897.
A. Panchaud
Fabricant-Inventeur à **VEVEY**
En vente chez les principaux négociants. 11331-49

A louer

pour le 11 novembre prochain, au centre de la ville, un beau **MAGASIN** avec cuisine et une chambre et si on le désire, le 1^{er} étage de 3 grandes chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à **M. Ch. Tissot-Humbert**, géant d'immeubles, rue du Premier-Mars 12. 12205-5

BUREAU

Henri Vuille & Ch. Oscar DuBois
GÉRANTS
RUE ST-PIERRE 10
A louer pour le 23 Avril 1897 Temple-Allemand 111, 1^{er} étage de 3 pièces, corridor, cuisine et dépendances et rez-de-chaussée, utilisé comme atelier de menuiserie et ébénisterie. 11906-5

MAGASIN D'HORLOGERIE

A remettre dans la rue la plus fréquentée de **VEVEY** un magasin d'horlogerie et papeterie existant depuis 10 ans. — S'adresser, sous initiales **Y. Z.**, à l'Agence **MEYLAN**, à Vevey. 12034-4

Avis aux Fabricants d'Horlogerie!

Un repasseur connaissant la pièce compliquée, depuis la répétition minutes simple, avec ou sans chronographe compteur et rattrapante, ainsi que les grandes sonneries, quarts et à minutes avec ou sans quantième perpétuel, pourrait encore entreprendre quelques repassages à domicile. Ouvrage garanti et prix modiques. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 11950-6

PHARMACIE BARBEZAT

Rue de la Demoiselle 89.
SAVONS SPÉCIAUX contre les affections de la peau, de **A. Brun**, L. à S., Gêneve. Savon au soufre et goudron, le plus actif pour combattre les affections de la peau, dartres, eczémas, prurigo, démangeaisons et rougeurs, à 80 ct. le pain. (n-2532-x) 4310-8

AVIS

La maison soussignée porte à la connaissance de son honorable clientèle que **M. PAUL BERTHOUD** a cessé d'être son représentant depuis le 15 août 1897.
S. BLANCARD, fabrique d'aiguilles, successeur de Darier & Cie, 12268-2 GENEVE.

FAGOTS

A vendre des fagots à 15 fr. le cent. — S'adresser à **M. Henri Ummel**, au Valanvron. 12149-4

Gérance d'immeubles

CHARLES TISSOT-HUMBERT
12, Rue du Premier-Mars, 12
A LOUER

pour le 11 novembre prochain, à la rue de la Ronde 6, la **BOULANGERIE** et le sous-sol, séparément ou ensemble, et pour le 1^{er} janvier, le pignon. Prix très abordables. Demoiselle 115, des petits appartements de 2 pièces parquetées, corridors, eau partout et part à la lessiverie. 12204-5

A LOUER

pour le 11 novembre prochain ou plus tôt si on le désire, un bel appartement de 4 chambres et dépendances, situé à la rue Léopold-Robert, près de la Gare. S'adresser à **M. P.-G. Gentil**, géant, rue du Parc 83, à la Chaux-de-Fonds. H-2166 C 12221-3

A LOUER

Pour le 23 Août 1897 : Collège 22, un rez-de-chaussée de dépendances. 11561-6*

A. Monnier, avocat

Rue Neuve 6 (entrée par la Place du Marché).

LOCAUX

A louer de suite ou pour époque à convenir, un local pouvant servir d'atelier; les réparations seront appropriées à la destination du local; plus un petit logement de 2 chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil. 12164-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer

un LOCAL, si possible avec force motrice pour y installer un atelier de polissage. — Adresser les offres sous **X. X. 12271**, au bureau de l'IMPARTIAL. 12271-1

MAISON à VENDRE

avec grange, écurie, jardin et grand dégagement, belle situation à quelques minutes de la Gare. — S'adresser à **M. Arthur Matthey**, au Torneret, Crêt-du-Loche. 11617-3

Sacs d'école

pour fillettes, depuis . . . 45 c.
pour garçons, depuis . . . 60 c.

SERVIETTES

en cuir, depuis 4 fr. 50; en toile cirée, depuis 2 fr. 25.

CARTABLES

1 fr. 30 et 1 fr. 40.
Eponges, 5 c. Canifs. Boîtes d'école. Articles de fabrication suisse. Marchandise solide. Prix modérés. AU 9600-17
Grand Bazar du **Panier Fleuri**

belle, et, sur ma foi, je ne regrette pas mon argent ! C'est alors que j'arrivai à Marseille et que j'eus le plaisir de faire votre connaissance.

Ce disant, M. Tanala regarda le notaire ironiquement.

Maitre Feyrolles fit une grimace des plus significatives et dit :

— Abusé par des renseignements inexacts — je dis inexacts pour ne pas vous désobliger en employant un terme plus énergique... je vous avançai, sur des garanties que j'avais tout lieu de croire excellentes, et qui étaient, hélas ! parfaitement illusoire... je vous avançai deux cent cinquante mille francs.

— Vous me rendîtes, sur ma foi, un signalé service ! dit M. Tanala, en badinant.

— Je vous crois sans peine ! Mais je veux que le diable m'emporte si on me reprend jamais dans un pareil traquenard ! Ah ! vous pouvez vous vanter d'être d'une jolie force, mon cher ! Vous avez roulé maître Feyrolles, et vous avez le droit d'en tirer vanité, car vous êtes le seul de votre espèce ! Il est vrai que vous avez employé, pour cela, des moyens qu'il ne me plait pas de qualifier. Oui, oui, vous avez un aplomb extraordinaire. J'avoue, humblement, que je me suis conduit comme une bête, moi, l'homme prudent par excellence. Vous m'aviez embobiné, quoi ! n'en parlons plus. Ah ! quand j'ai connu la vérité, j'ai gémi ! Il était trop tard ! Que de nuits sans sommeil ! Deux cent cinquante mille francs « lavés » ! Deux cent cinquante mille francs : pas un liard ! Deux cent cinquante mille francs ! Tout de bon, un moment, je les ai cru perdus !

Rien de plus comique, vraiment, que l'attitude désespérée de maître Feyrolles au souvenir seul de ses tranches relatives à son argent.

M. Tanala le regardait curieusement, très amusé par l'éloquente mimique qui avait accompagné ses paroles.

— Et voilà comment on se trompe ! dit-il Vous allez retrouver votre avance, cher maître ! De quoi vous plaignez-vous ?

— Je ne me plains pas ! répliqua le notaire. Mais, dites, vous qui ne croyez pas à la chance, croyez-vous au hasard, qui est son cousin germain ? Moi, j'y crois, car, enfin, si je rentre dans mes fonds — et j'y vais rentrer, je l'espère — avouez que je ne le devrai qu'au hasard ? Il a fallu, pour que cet événement heureux arrivât, que mon pauvre ami Bourelly mourût ! Il a fallu qu'il périt — tragiquement — car le bonhomme était bâti « à chaux et à ciment » : il eût vécu cent dix ans ! Sans cela, certes, je n'aurais pas pu vous servir près de sa veuve ; par suite, vous ne seriez pas sur le point de l'épouser, vous ne seriez pas, grâce à moi, et dorénavant et déjà, l'administrateur de sa fortune, une fortune considérable — et, conséquemment, vous n'auriez pas le sou, si bien que j'aurais beau courir loin, jamais je ne retrouverais mon argent ! Hasard, donc ! Hasard heureux pour moi, soit ; mais hasard ! Je vous défie de me contredire.

— Je vous contredirai, pourtant ! fit M. Tanala, qui avait tressailli en entendant parler du meurtre de M. Bourelly.

Il se leva comme un homme qui se trouvait à son aise dans une position commode et qui est fâché d'être obligé de se déranger.

Debout, il s'étira, comme un félin qui a longtemps dormi au soleil et s'appête à chercher une proie.

— Oui, je vous contredirai, reprit-il, en souriant, il fallait que tout cela arrivât ! Il fallait que madame Bourelly fût libre ! Son mari a été assassiné, ce fait nous a dispensé de recourir au divorce, car, ne l'oubliez pas, nous avons cette ressource ! Madame Bourelly m'aimait. Elle ne me l'avait pas dit, mais je le savais. Tôt ou tard, elle devait m'appartenir. Par contrat, son mari ne lui avait-il pas reconnu une dot importante ? Divorcée, elle eût touché cette somme. Sans doute, il est préférable, pour moi, que le mari ait été tué, puisque toute la fortune m'appartient à présent : le tout vaut mieux que la partie. Mais, dans tous les cas, je devais me tirer d'affaire. Partant, aucun résultat du hasard, mais bien réussite d'une opération préparée, mûrie, étudiée longtemps à l'avance et mise en œuvre, enfin, avec toute l'habileté désirable. De même, en ce cas qui vous concerne, n'avez-vous pas été mon instrument ? Vous aviez intérêt à ce que mon œuvre aboutît, et ce, afin que je revienne à flot pour vous payer. Est-ce par hasard que vous avez triomphé ? Non ! C'est parce que vous avez été éloquent, adroit, finaud ; parce que vous avez épuisé toutes les ressources de votre sac à malices, afin de me faire valoir auprès de la belle et riche veuve, que j'avais charmée, et qui ne demandait qu'à se laisser vaincre, à capituler. Dame, il s'agissait, pour vous, de recouvrer deux cent cinquante mille francs : la dot d'une de vos filles. Diable ! Oh ! je vous rends justice, maître, vous avez travaillé avec une conviction imperturbable ! Voyez-vous, il n'y a pas de hasard ! Il n'y a pas de chance ! Il n'y a que des passions et des intérêts ! Qui sait tirer parti de ces deux forces est sûr de la victoire ! Au reste, je suis bien naïf de vous parler ainsi ; vous le savez mieux que moi !

Et, tandis que maître Feyrolles se taisait, tont interloqué par ce qu'il appelait le « cynisme » de son interlocuteur, celui-ci donna, négligemment, une chiquenaude sur la basque de sa redingote, sur laquelle s'était écrasée la cendre de sa cigarette.

Puis, il se rassit et s'accouda, nonchalamment, dans l'attitude où il s'était trouvé si bien, un instant auparavant.

Il demeura là, immobile — très beau dans sa pose — si beau que madame Bourelly eût été charmée si elle avait pu le voir ainsi !

Oh ! comme il paraissait las et ennuyé !

Cette conversation lui semblait insipide !

A présent, on eût dit qu'il avait hâte d'en finir avec ce notaire qui l'empêchait de rester seul, confortablement enfoncé dans un fauteuil moelleux, et de regarder, rêveur, s'envoler, légère, la fumée bleue de son tabac qui embaumait.

— Mais, vous l'avez dit, tout à l'heure, reprit-il presque à demi-voix, comme s'il avait voulu éviter de se fatiguer davantage en parlant trop haut, ce n'est ni l'heure ni le lieu de faire de la philosophie. Au fait, maître, vous avez éprouvé le besoin de faire ma biographie, c'était sans doute en guise de préambule... et pour mieux vous faire valoir, en me montrant, entre le point de départ et le point d'arrivée, la chaîne ininterrompue de vos éminents services. Je ne m'en plains pas ; mais, si vous le voulez bien, restons-en là... Parlons chiffres, voulez-vous ? Nous nous entendrons mieux.

(A suivre.)

LA LECTURE DES FAMILIES

FEUILLETON

DE

L'IMPARIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement: Un an, fr. 10; six mois, fr. 5⁵⁰; trois mois, fr. 3.

PETITE FIFI

PAR

HENRI DEMESSE

Il mit cette lettre sous enveloppe et il écrivit l'adresse :

Monsieur Morel

En ville.

Puis, il sonna. Au valet qui parut presque aussitôt, il dit :

— Faites porter cette lettre immédiatement au bureau, à M. Morel. Immédiatement, vous entendez ? C'est très pressé !

Le domestique s'inclina et sortit pour faire exécuter l'ordre qu'il avait reçu ! mais, bientôt, il reparut dans le cabinet, où M. Tanala, rêveur, se promenait de long en large, tout en fumant une deuxième cigarette.

— Maître Feyrolles demande s'il plaît à Monsieur de le recevoir ? dit-il.

— Maître Feyrolles ? Faites entrer ! Ma lettre à M. Morel est partie !

— Oui, monsieur.

— Bien ! Faites entrer mon notaire !

III

Les dessous d'un mariage mondain.

Maître Feyrolles entra.

— Bonjour, cher ami ! dit-il, d'une voix aiguë.

--- Maître, salut ! répondit M. Tanala.

Il indiqua un siège au notaire, qui déposa sa serviette en maroquin sur la table, et s'assit.

Philippe-Joseph-Julien Feyrolles était un homme de quarante-cinq ans, environ. De petite taille, maigre, il paraissait chétif : Trompeuse apparence, car il était au contraire, robuste et vigoureux.

Sa tête, trop grosse, était entourée de cheveux grisonnants, taillés en brosse, ce qui la grossissait encore, et donnait à l'ensemble de sa personne une allure vaguement caricaturale.

Ses yeux, très noirs, profonds, brillaient sous son front très découvert et déjà ridé assez profondément.

Il portait des moustaches, très noires encore, assez épaisses ! elles cachaient, heureusement, ses lèvres trop minces, qui eussent donné quelque chose de dur et de déplaisant à sa physionomie, à l'expression intelligente, énergique et finaude.

— Une cigarette, Maître ? dit M. Tanala, en offrant au notaire un étui d'or plein de cigarettes de tabac blond qui embaumait.

— Volontiers ! Nous resterons seuls ?

— C'est probable ! ma future femme a passé sa soirée à essayer des robes, et, par suite, elle est souffrante : on le serait à moins !

— Tant mieux ! Oh ! entendons-nous : pas que votre future femme soit souffrante, mais que nous devons rester seuls, car il faut que nous causions, et assez longuement même.

— Causons donc !

M. Feyrolles alluma sa cigarette ; puis, il reprit :

— Personne ne peut nous entendre ?

— Personne ! Cette pièce, où nous sommes, donne dans la chambre de feu M. Bourelly, mon « prédécesseur » ici, et personne n'y entre jamais !

— « Prédécesseur » ! répéta le notaire en riant. Le mot est joli ! Ah ! vous êtes un heureux gaillard, mon cher ! Vous pouvez vous vanter d'être né sous une heureuse étoile !

Le ton badin du notaire déplut à M. Tanala, qui fronça le sourcil, et qui répliqua, assez sèchement :

— Vous voulez dire que j'ai de la chance ?

— Ma foi, oui !

— Je ne crois pas à la chance ! Voyez-vous, quand un homme réussit, on peut dire, de lui, hardiment, qu'il ne le doit qu'à son travail, à ses efforts, à son énergie, à son courage, ou à son habileté, parfois à tout cela. Il faudrait connaître les dessous de la vie d'un homme avant de rapporter sa réussite à cette chose qu'on dénomme, banalement, la chance !

Evidemment, M. Tanala avait ses raisons pour s'exprimer ainsi : ces raisons, on les connaîtra bientôt !

Evidemment, aussi, M^e Feyrolles avait ses raisons pour faire croire à son interlocuteur qu'il avait, sur la question, un avis différent.

— Mon cher, répliqua-t-il, ceci est de la philosophie, et l'heure et le lieu ne conviennent pas pour faire de la philosophie ! Peut-être avez-vous raison de ne pas croire à la chance ! Pour moi, je pense qu'il vaut mieux, souvent, s'imaginer qu'un homme qui réussit, comme vous, a été servi par la chance, que de « fouiller », selon votre mot, dans les « dessous » de sa vie, ce qui, peut-être, ne serait pas toujours à son avantage.

La riposte, adroitement et audacieusement portée, toucha son but.

M. Tanala tressaillit, ses yeux brillèrent, mais il ne dit mot.

Il ne se sentait pas de force encore, sans doute, et pour cause, probablement, à lutter contre son adversaire.

C'était un très habile homme que maître Philippe-Joseph-Julien Feyrolles.

« Né natif », comme il disait en riant, de Gevray-Chambertin, joli village de la Côte-d'Or, il était fils d'un pauvre vigneron qui avait dépensé gros pour lui faire faire ses classes au lycée de Dijon.

Mais, enfin, l'argent du vigneron avait été bien placé, somme toute : l'enfant ayant fait de très bonnes études.

Il avait vingt-neuf ans quand son père était mort, lui laissant une trentaine de mille francs, laborieusement amassés.

Avec cette somme, le jeune Feyrolles acheta une petite charge de notaire dans le département.

Puis, il se maria avec la fille d'un riche fermier des environs, une bonne grosse bourguignonne, plantureuse, excellente ménagère, économe, pas coquette, et qui, avec tant de qualités, lui apporta — ce qui n'était pas à dédaigner — une dot de cent mille francs, tout ronds !

Un an après, maître Feyrolles, ayant revendu son étude campagnarde, s'installait notaire à Marseille, dans une charge qui s'était discréditée.

Il avait eu cette charge pour rien, quasiment.

Or, en quatorze années, le fils du vigneron avait non seulement relevé son étude ; mais il en avait fait, même, la première de toute la contrée.

On disait bien — mais, que ne dit-on pas ? — que toutes ses opérations n'avaient pas toujours été « très catholiques ».

Toutefois, on n'avait jamais fourni aucune preuve à l'appui de ces dires, partant on pouvait supposer que les insinuations articulées contre le notaire étaient calomnieuses.

En réalité, M^e Feyrolles, bon époux, père de six filles, que la « Bourguignote » lui avait données, voulait être riche, pour que sa femme fût heureuse, et pour doter ses enfants qu'il chérissait.

Sentiments très louables, à coup sûr !

Homme d'affaires retors, âpre au gain, pas sentimental pour deux liards, il ne s'emballait jamais : il ne s'embarquait dans une opération qu'avec des quasi-certitudes de succès, ou, pour mieux dire, de bénéfices — il ne se préoccupait aucunement de ce qui ne pouvait pas l'enrichir ; il travaillait sans cesse, plus que son dernier clerc : par suite, il méritait de réussir, après tout !

Peut-être n'était-il pas toujours très strictement scrupuleux sur le choix des moyens qu'il employait, au besoin, pour réaliser, au mieux de ses intérêts, une opération qui menaçait de tourner mal ; mais, dans ce cas, il s'arrangeait pour que d'autres, en cas de mécompte, fussent responsables de ses actes — de telle sorte qu'au moment opportun il lui était loisible de se retirer avec les honneurs de la guerre.

— Chacun pour soi et pour les siens, disait-il souvent. Il s'agit de conquérir le bonheur de ceux à qui l'on a donné la vie, et de finir ses jours en paix ! Or, pour cela, il faut être riche, puisque la fortune c'est tout ! En consé-

quence, je prends mon bien où je le trouve : « Gardez-vous ! je me garde ! »

Tel était l'homme, qui, ayant été l'ami de feu M. Bourelly, avait « négocié » le mariage de sa veuve avec M. Tanala, et pour cause, ainsi qu'on s'en convaincra bientôt

— Donc, reprit-il, le grand jour approche ! Diable, votre future femme fera bien les choses, mon cher ! J'ai été stupéfait, tout à l'heure, en traversant la cour. La fête qui sera donnée ici à l'occasion de votre « hymen » coûtera gros, c'est vrai, mais fera sensation !

— Oui, très gros, comme vous dites, trop gros même !

— Eh ! quoi ? Vous vous plaignez ! Vous trouvez que la mariée est trop belle ?

— Non ! Mais je suis outré de tant de folies !

— Bah ! madame Bourelly est assez riche pour se passer toutes ses fantaisies ! Il faut des femmes comme elle, quand ça ne serait — selon le mot de ses fournisseurs — que pour faire marcher le commerce !

— Moquez-vous bien de votre cliente, cher Maître ! Moquez-vous-en bien ! Vous n'avez plus que le temps de vous en donner à cœur joie !

— Pourquoi donc ?

Le notaire, en posant cette question, regardait attentivement son interlocuteur.

M. Tanala s'était accoudé sur son bureau ; il avait pris cette attitude nonchalante qui est propre à ceux de sa race ; il releva la tête, sa belle tête de fils de la Grèce, cette tête qui plaisait tant à madame Bourelly ; ses yeux s'allumèrent, et deux flammes en jaillirent ; le Levantin nonchalant et apathique, ordinairement, se révélait, soudain, rude, brutal, farouche, traître, au besoin, cela était visible, car son regard était terrible ; mais sa bouche, sa bouche si fine, estompée par sa soyeuse moustache noire, souriait encore.

— Pourquoi ? répondit-il, d'une voix sonore, et avec une énergie qu'on n'eût pas soupçonnée en ce jeune homme à l'aspect si placide. Eh ! mais, parce que, après-demain, je serai le « maître » ici, et parce que, par suite, toutes ces folies cesseront.

M. Tanala s'aperçut qu'il était allé un peu trop loin peut-être.

Son regard redevint doux et caressant. Son sourire se fit plus gracieux encore.

— Ma future femme comprendra, je l'espère, que si je lui conseille d'être plus « sage » à l'avenir, ce ne sera que dans son intérêt, dans l'intérêt de sa fille aussi, à qui je veux conserver la fortune de son père et même à qui je compte la rendre grossie encore. J'imagine que si j'agis ainsi, vous approuverai ma conduite, vous qui êtes, par excellence, soucieux de l'avenir de vos enfants ?

— Je vous approuverez absolument ! répliqua hypocritement maître Feyrolles. Je suis bien heureux de vous entendre parler ainsi. Mon but est atteint au gré de mes désirs ! Vous ne comprenez pas ? Je m'explique : Comme j'étais l'ami de feu Bourelly, qui adorait sa petite Fifi, et comme, d'autre part, j'avais apprécié vos rares qualités et votre excellent cœur, je n'ai pas hésité, une minute, à engager sa veuve à convoler en justes noces avec vous, car je me plais à vous le déclarer, j'étais bien sûr que vous sauriez sauvegarder, contre sa mère même, le bien de la fille du vieil ami ! C'est pour cela que j'ai rédigé un contrat de mariage, que votre future femme a

signé, d'ailleurs, sans le lire, et par lequel vous avez, d'ores et déjà, comme futur époux et comme tuteur de l'enfant, l'administration complète de la fortune et de la mère et de la petite fille. Je suis bien sûr que le brave père Bourelly, à ma place, eût agi comme j'ai fait...

M. Tanala sourit, sceptique.

Il lança une grosse bouffée de fumée, et, ayant repris son attitude nonchalante, il reprit :

— Maître, vous êtes un grand philanthrope : je le proclame ! Et ce qui vaut mieux — en ce qui me concerne, personnellement — un notaire habile à servir les intérêts de ses clients... surtout quand son intérêt est parallèle aux leurs ! J'ai eu une chance dans ma vie — et je l'avoue, puisque cela paraît vous être agréable — celle que vous ayez eu intérêt à me servir. Du jour où ce fait s'est accompli, je n'avais plus qu'à me laisser aller : ma fortune était faite ! Quoique somme toute en me servant, vous n'avez travaillé que pour vous, j'en profite, et comme je suis bon prince, je vous en suis et je vous en serai toujours reconnaissant. Cela dit, arrivons-en à ce qui doit nous occuper plus spécialement, car, ou je me trompe fort, ou j'ai deviné le motif de votre visite, ici, ce matin. Il s'agit, n'est-ce pas, du règlement définitif de notre compte ?

Le notaire se fit bonhomme.

A son tour, il sourit, plaisamment, et dit :

— C'est merveilleux ! Comme nous nous entendons !

— N'allez pas dire, au moins, comme « larrons en foire ! » s'écria M. Tanala avec une intention très marquée.

Maître Feyrolles fit un mouvement.

Un moment, on put craindre qu'il ne relevât la plaisanterie — de mauvais goût — de son interlocuteur.

Mais, finalement, il se mit à rire d'un bon gros rire naïf — comme s'il n'avait pas compris l'intention méchante de M. Tanala.

— J'ai apporté toutes les pièces !... fit-il en ouvrant la serviette. Certes, nous sommes gens de revue, et, après tout, nous aurions fort bien pu régler cela un autre jour : mais j'ai pensé que vous ne seriez pas fâché d'en finir, le plus tôt possible — et, même, avant votre mariage. Donc, puisque cela ne vous désoblige pas, causons.

— Causons ! Je vous écoute !...

Maître Feyrolles était assis tout près de la porte qui donnait du cabinet de feu M. Bourelly dans sa chambre.

Or, comme il compulsait les pièces du volumineux dossier qu'il avait tiré de sa serviette, soudain il leva la tête.

Il fit un mouvement de surprise, et, même, d'inquiétude.

— Qu'avez-vous donc ?... lui demanda M. Tanala.

— N'avez-vous pas entendu ?

— Quoi ?

— On a marché là... dans la pièce voisine !... Il me semble que j'ai entendu une sorte de craquement.

— C'est impossible !...

— Pourtant... je vous assure...

— C'est impossible ! répéta M. Tanala... Madame Bourelly, seule, pourrait être entrée là.

— Eh bien !... Qui vous dit ?...

M. Tanala sourit.

— Soyez sans inquiétude ! Madame Bourelly est en-

core dans son appartement. J'ai donné l'ordre qu'on m'apportât de ses nouvelles le plus tôt possible. Or, je n'ai vu personne encore ! Et puis, en admettant même que ma future femme soit debout, elle aurait autre chose à faire que de se livrer à un « pèlerinage » matinal à la chambre de son mari défunt ! Rassurez-vous donc, et reprenez.

Le notaire, pourtant, restait inquiet, visiblement.

Aussi, M. Tanala s'en aperçut-il.

Il allait se décider à passer dans la pièce voisine, pour essayer de se rendre compte de la cause du bruit qui avait effarouché maître Feyrolles ; mais, à l'idée seule de pénétrer dans la chambre du père Bourelly, il trembla !

Pour cacher son trouble il ricana, et, tout en allumant une autre cigarette, il répéta :

— Reprenons, mon cher maître, reprenons ! Encore une fois, personne ne peut nous entendre !

Et il ajouta avec une crânerie réelle :

— Et puis, qu'importe, après tout ? Qui n'a rien à se reprocher ne craint pas les indiscrets !

Toutefois, le notaire se tint sur ses gardes.

Prudent, par profession, il ne parla plus désormais, qu'à demi-voix, se disant :

« Si on m'écoute on n'entendra rien qui puisse me compromettre. »

Il réunit ses papiers et se rapprocha de son interlocuteur.

Puis, il commença bientôt, de sa voix aux intonations nasillardes :

— J'ai fait votre connaissance, il y a trois ans, environ. Vous étiez arrivé à Marseille six mois auparavant. Vous étiez veuf depuis six mois. Votre jeune femme, qui vous avait adoré, était morte de chagrin ! Vous lui en aviez fait voir de grises !

M. Tanala, toujours nonchalant, sourit.

— Je ne m'attendais pas à vous entendre faire ma biographie ! C'est égal, c'est fort intéressant. Continuez, je vous prie ! Nous saurons bientôt, je pense, comment je me suis transformé au point de devenir cet homme de qui vous parliez si éloquemment tout à l'heure ; cet homme de qui vous avez apprécié les rares qualités et l'excellent cœur, si bien que vous n'avez pas hésité, une minute, à engager la veuve de votre vieil ami, le père Bourelly, à convoler en justes noces avec lui ! Continuez, cher maître, continuez !

Maître Feyrolles n'avait pas sourcillé ; il reprit.

— Fils d'un ouvrier, vous étiez entré, à Athènes, en qualité de petit commis chez un riche négociant en vins. Ce négociant avait une fille. Elle s'éprit de vous, et malgré la résistance obstinée du père, qui dut céder enfin, vous épousâtes la jeune fille, celle qui, trois ans après, mourut si prématurément ! Le père était mort dans l'intervalle. Votre femme, qui avait tant souffert par vous, vous laissa, cependant, toute sa fortune : près de six cent mille francs, c'est-à-dire une somme considérable pour un homme comme vous, qui étiez parti de rien.

— Cher maître, sans vous connaître encore, j'avais déjà mis en pratique votre devise philosophique : « Gardez-vous ! Je me garde ! » Malheureusement, en quelques mois, la somme fut gaspillée en partie. Que voulez-vous ? Une actrice française était arrivée à Athènes, pour mon malheur ! J'étais devenu fou d'amour pour elle. Elle me coûta plus de quatre cent mille francs ! Elle était bien

Aux Arêtes des Foulets

près de la station de la Bonne-Fontaine
Dimanche 29 Août
Fête champêtre

organisée par la Société de musique
l'Avenir des Eplatures
Ouverture de la fête: 11 h. du matin.

Dîner champêtre. — Jeux divers et Jeux gratuits pour les enfants.
Dès 1 1/2 h. de l'après-midi,
Concert - Bal champêtre

Aucun revendeur ne peut travailler sur l'emplacement de fête s'il n'est muni d'une autorisation du Comité. — S'adresser à M. Vital Mathey, président aux Eplatures.
En cas de mauvais temps, la fête sera renvoyée au dimanche 5 septembre. 12380-2

Eplatures
BRASSERIE DU MARAIS
Dimanche 29 Août 1897
dès 2 heures après midi,

GRAND CONCERT
INSTRUMENTAL
donné par 12379-2
l'Orchestre L'AVENIR
de la Chaux-de-Fonds.

Les familles y sont cordialement invitées.
COL DES ROCHES
Jardin du Restaurant Vermont
(Restauration de 1^{er} choix)

Dimanche 29 août, après-midi
GRAND CONCERT
donné par
l'orchestre „Ste-Cécile“
de notre ville.

Programme nouveau.
Tous les membres passifs et amis de l'Orchestre sont cordialement invités à y assister.
Départ au train de midi 53.

En cas de mauvais temps, le Concert sera renvoyé. 12384-1
CAFÉ DE TEMPÉRANCE
61, rue de la Serre 61.

SAMEDI soir, dès 7 heures,
GOULASCH HONGROIS
remplaçant avantageusement les tripes.
Chanterelles au gratin
80 c. la ration
avec potage et pommes de terre.

On sert pour emporter. 12405-2
Horlogers
On demande de suite 2 bons remonteurs pour travailler à la journée.

Un replanteur de finissages pour remonter les finissages après nickelage.
Une régleuse ayant l'habitude de faire les retouches. H-5985-J 12374-2
S'adresser sous H. 483 D. à l'Agence Haasenstein & Vogler, St-Imier.

Une fabrique de boîtes argent demande un bon H-5972 J 12373-2
dégrossisseur-fondeur
Bon gage suivant capacités. — S'adresser sous chiffres H. 1833 P. à l'Agence Haasenstein & Vogler, St-Imier.

CORDONNERIE
14, Rue Jaquet-Droz 14.
A l'occasion du mauvais temps, à vendre de bonnes chaussures faites sur mesure. — Le soussigné se recommande à sa nombreuse clientèle ainsi qu'à l'honorable public de la Chaux-de-Fonds et des environs, pour tous les travaux concernant sa profession. Raccourcis prompts et soignés. Prix modérés. Graisse p^r la chaussure. 11747 JEAN STREIT.

Lingère. Une bonne lingère se recommande aux dames de la localité pour tout ce qui concerne sa profession. Trousses et chemises de messieurs. On se charge des raccommodages. Travail soigné et prix modérés. — S'adresser chez M. Bohner, rue de l'Industrie 5. 12040

Foin
à vendre pour fourrager sur place, environ 40 toises. — S'adresser à M. Arthur Graizely, La Ferrière. 11829-2

Librairie-Papeterie A. Courvoisier
La Chaux-de-Fonds

Grande Nouveauté
LE CINEMATOGAPHE
de poche
Scènes animées
Nouveaux Sujets intéressants
Prix: 40, 50 et 60 centimes.

Un mécanicien actif et sérieux, muni de bons certificats, cherche place de suite. 12382-2
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Releveuse. Une jeune personne cherche place comme releveuse ou pour faire quelques heures dans un ménage. — S'adr. chez M. Huguenin, rue Jaquet-Droz 14A. 12384-2

Jeune fille. On cherche à placer une jeune fille de 16 ans, ayant suivi l'école jusqu'en 2^{me} industrielle pour aider dans un bureau. 12304-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Graveur. On demande un bon ouvrier connaissant le genre Anglais; place stable. Entrée de suite. 12404-3
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteur. On demande un bon remonteuse pour petites pièces. — S'adresser au comptoir, rue du Parc 31, au 2^{me} étage. 12401-3

Pierriste. On donnerait de suite des pierres moyennes à faire à domicile à une bonne pierriste. — S'adr. rue du Progrès 63, au 1^{er} étage. 12391-3

Polisseuse de cuvettes. — On demande dans un atelier sérieux une ouvrière ou assujettie polisseuse de cuvettes métal ou argent. Ouvrage suivi et bon gage. — S'adresser chez M. Haldimann-Cart, décorateur de cuvettes, rue des Granges 7. 12388-3

Adoucisseur. On demande de suite un bon adoucisseur au lapi-daire, marchant à la transmission, ainsi qu'un bon greneur et une finisseuse de boîtes argent et métal. — S'adresser chez M. Alfred Fossel, doreur, La Heutte. 12364-3

Polisseuse. On demande de suite une ouvrière polisseuse de boîtes or. — S'adr rue du Temple-Allemand 39. 12393-3

Polisseuse. On demande une bonne polisseuse de cuvettes or pouvant disposer de quelques heures par jour ou pouvant être occupée toute la journée. 12402-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Débris. Une bonne finisseuse de vis est demandée. — S'adresser comptoir Thiébaud frères, rue du Pont 4. 12378-3

Sertisseuses. On demande 2 sertisseuses d'échappements. — S'adr. chez M. L. Willeumier, Sombailie 47. A la même adresse, on demande à louer un fusil de chasse à cartouches. 12395-3

Doreuse. On demande de suite une bonne ouvrière doreuse sachant grener et gratteboiser; ou à défaut une ouvrière pouvant disposer de quelques heures par jour. — S'adresser rue de la Demoiselle 101, au 2^{me} étage. 12407-3

Modiste. On demande de suite une première ouvrière modiste. Gage 80 fr., pension et logement. — Adresser offres et références sous chiffres X. 12366, au bureau de l'IMPARTIAL. 12366-2

Apprentie. On demande une jeune fille comme apprentie polisseuse de boîtes or. 12367-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprentie. On demande une apprentie lingère. — S'adresser rue de la Demoiselle 53, au 3^{me} étage, à gauche. 12365-3

Apprentie. Une jeune fille honnête est demandée comme apprentie tailleuse. 12403-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. Un jeune garçon honnête et actif, libéré des écoles, est demandé de suite. — S'adresser au comptoir Thiébaud frères, rue du Pont 4. 12377-3

Boitiers. Une fabrique de boîtes argent demande un tourneur revolver, 1 soudeur de galonné et 1 bon refrotteur. — S'adresser par écrit sous chiffres E. H. 12286, au bureau de l'IMPARTIAL. 12286-5

Ressorts. On demande de suite un bon teneur de feux ainsi que quelques bons adoucisseurs. Ouvrage suivi et lucratif. 12179-4
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. Une servante forte et robuste trouverait à se placer à la Fabrique d'aiguilles Richardet. 12145-4

COMMIS. Dans un comptoir de la localité, on demande une demoiselle connaissant la sortie et la rentrée, la comptabilité et si possible la langue allemande. Bonnes références sont exigées. — Offres sous chiffres O. B. 12320 au bureau de l'IMPARTIAL. 12320-2

Régleur-Breguet. On demande de suite, dans une maison à Biègne, un bon régleur ou régleuse Breguet. 12283-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Doreur. On demande un bon ouvrier et une ouvrière doreurs; entrée de suite. — S'adr. chez M. Charles Laubscher, rue du Parc 70. 12285-2

Polisseuse. On demande une ouvrière polisseuse de boîtes argent; il n'est pas nécessaire de connaître l'aviage. A défaut, on prendrait une assujettie. — S'adr. à Mme Van Gunten, rue du Puits 23. 12292-2

Polisseuse. On demande une bonne polisseuse de cuvettes or; bon gage si la personne convient. Entrée de suite. — S'adresser rue du Collège 23, au 2^{me} étage. 12303-2

Finisseuse. On demande une bonne ouvrière finisseuse de boîtes or. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12395-2

Remonteur. On demande pour entrer de suite un bon remonteuse pour petites pièces cylindre 11 1/4, 12 3/4 et 14 lignes, à clef et remontoir. — S'adr. au comptoir Emile Droz & frère, au Locle. 12230-2

Fille. On demande de suite dans un restaurant une fille pour aider au ménage. 12386-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Bonne d'enfants sérieuse et expérimentée, trouverait emploi immédiat. — S'adresser rue Léopold Robert 70, au rez-de-chaussée. 12293-2

Jeune homme. Un brave jeune homme est demandé de suite à la boulangerie Soguel, rue André 11, au Locle. 12274-2

Commissionnaire. On demande un jeune homme ou une jeune fille de toute moralité comme commissionnaire. 12305-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. Une jeune fille de 14 à 15 ans, désirant apprendre l'allemand, est demandée dans une bonne famille. — Ecrire à M. Adolphe Stählin, instituteur, à Thervil (Bâle-Campagne). 12297-2

Un jeune garçon libéré des écoles, pourrait entrer pour faire les commissions et s'aider aux travaux d'atelier. — S'adresser rue de la Demoiselle 11, au 1^{er} étage. 12393-2

1^{er} étage de 4 pièces, rue du Progrès 41, à louer pour le 11 novembre prochain. — Pour visiter, s'adresser à Mlle Redard, au 2^{me} étage de l'immeuble. 12397-6

Appartement. A louer pour St-Martin, un appartement de deux pièces, cuisine et dépendances, situé au 2^{me} étage. — Pour tous renseignements, s'adresser à M. J. Weissmuller, rue de l'Industrie 17. 12369-3

Pignon. A louer pour le 23 septembre 1897, un beau pignon de deux chambres, cuisine et dépendances, situé rue Léopold Robert 20. — S'adresser chez Mme Bopp, rue Léopold-Robert 25. 12370-3

Chambre. A louer à des personnes d'ordre une chambre non meublée et exposée au soleil. — S'adresser rue de la Demoiselle 122, au premier étage, à droite. 12392-3

Chambre. A louer une chambre meublée; prix, 3 fr. par semaine. — S'adresser rue du Progrès 105, au 1^{er} étage, à droite. 12393-3

Appartement. A louer dans une maison d'ordre, pour St-Georges 1898, un beau logement moderne, au 2^{me} étage, de 4 chambres, bien exposées au soleil, cuisine, corridor fermé, alcôves et dépendances, cour, lessiverie. 12269-5
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartement. A louer pour St-Martin prochaine 1 bel appartement de 6 pièces et alcôve, situé au centre des affaires et dans une maison d'ordre. — Adr. les demandes case postale 2543, Chaux-de-Fonds. 12203-4

Logement. A louer pour St-Martin un logement de 4 chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 17, au magasin. 12381-4

Chambre. On offre à partager une chambre à 2 lits avec un Monsieur solvable. — S'adr. chez M. Bernard, rue du Puits 29, au 2^{me} étage, à droite. 12280-2

Chambre. A louer, chez des personnes sans enfant, une belle chambre meublée à un monsieur solvable. — S'adr. rue de la Demoiselle 53, au 2^{me} étage, à droite. 12291-2

Chambre. A louer une chambre meublée à des messieurs travaillant dehors. — S'adresser rue de la Balance 17, au 3^{me} étage. 12376-2

Chambre. A louer de suite une belle chambre à un monsieur de toute moralité. — S'adresser rue de la Promenade 17, au rez-de-chaussée. 12278-2

Chambre. A louer une belle chambre exposée au soleil, meublée ou non. — S'adr. Crêt des Oliviers 3. A la même adresse, on offre des pivots ancre, 8 à 10 cartons par semaine. 12290-2

Chambre. A louer au centre du village une jolie chambre non meublée. — S'adresser rue du Parc 1, au 2^{me} étage, à gauche. 12277-3

A la même adresse, on prendrait des dames en pension.

A louer pour le 23 Septembre ou pour époque à convenir, un joli premier étage moderne, de 4 pièces, cuisine, corridor et dépendances, véranda, lessiverie, cour et jardin. — S'adresser à Mme veuve E. Hoff, rue de la Place d'Armes 18E. 11965-2

Chambre. A louer une grande chambre non meublée à 2 fenêtres. — S'adr. rue de la Promenade 8, au rez-de-chaussée, à gauche. 12270-1

On demande à louer pour St-Georges 1893, dans une maison d'ordre et pour une dame seule, un APPARTEMENT de 2 chambres, cuisine, corridor et alcôve. Pas de pignon. — S'adresser chez M. Eugène Fer, rue du Stand 10. 12033-4

On demande à louer pour St-Georges 1898 ou avant cette époque, un LOGEMENT moderne, situé si possible rue Léopold Robert. — S'adresser au bureau de gérances Jacques Wolff fils, rue D. JeanRichard 43. 12058-3

Un monsieur demande à louer une CHAMBRE où il pourrait travailler, située au centre et au rez-de-chaussée ou premier étage. — S'adresser, sous initiales B. D. 12355, au bureau de l'IMPARTIAL. 12355-2

Une personne solvable demande à louer pour le 1^{er} octobre ou 11 novembre un petit logement d'une ou deux pièces ou une chambre avec part à la cuisine. — S'adresser place du Marché n° 12, au 2^{me} étage, à gauche. 12287-2

Cave. On demande à louer à proximité de la place du Marché, pour le 1^{er} septembre, une cave ou un petit magasin. — S'adresser à M. A-F Huguenin, rue de la Côte 7, LOCLE. 12279-2

Une demoiselle tranquille demande à louer une chambre indépendante. — S'adresser rue du Puits n° 13, au pignon. 12301-2

Un jeune homme demande à louer de suite ou plus tard 2 chambres, dont l'une meublée. — Adr. les offres sous chiffres L. T. 12300, au bureau de l'IMPARTIAL. 12300-2

On demande à louer d'ici au 15 septembre, un logement de 2 ou 3 pièces, au soleil, au rez-de-chaussée ou au 1^{er} étage. — Offres sous initiales L. T. O. 12184, au bureau de l'IMPARTIAL. 12184-1

Une demoiselle honnête demande à louer une chambre meublée. — S'adr. rue de la Serre 73, au pignon, dès 7 1/2 h. du soir. 12194-1

On demande à louer une CHAMBRE non meublée, située à proximité de la rue du Puits. — S'adresser rue du Puits 5, au 3^{me} étage. 12188-1

Une dame d'un certain âge demande à louer de suite une petite CHAMBRE non meublée, située si possible au centre du village et au soleil. — S'adresser par écrit, sous initiales R. B. 12151, au bureau de l'IMPARTIAL. 12151-1

Coffre-fort. On cherche à acheter d'occasion un coffre-fort de grandeur moyenne. 12399-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter d'occasion mais en bon état, un canapé. Paiement comptant. — S'adresser rue de l'Industrie 16, au rez-de-chaussée. 12327-2

On demande à acheter une bonne règle (système Grosjean-Redard). — S'adresser chez M. Tell Calame-Huguenin, rue du Grenier 41. 12168-1

A vendre un PIANO Ancher, très bien conservé, avec tabouret et casier à musique. 12368-3
A la même adresse, on demande une jeune fille libérée des écoles comme apprentie dans un magasin d'ouvrages. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre deux enseignes, deux seaux, batterie de cuisine, un ovale, deux petites feuillettes, un réchaud à gaz, une table de cuisine, un cartel, plusieurs cadres, un lit complet et un canapé neuf, descentes de lit, table ronde et tapis couvre-lit, rideaux de fenêtres, couteaux de table, le tout entièrement neuf. — S'adr. rue de la Chapelle 4, au 1^{er} étage, à droite. 12406-2

A vendre 1 potager à pétrole, 1 dit à un trou avec grille, ainsi qu'un étai, le tout bien conservé. — S'adresser rue de l'Envers 28, au 3^{me} étage. 12307-2

A vendre d'occasion et à très bas prix une belle grande GLACE. — S'adresser chez M. Vuillet, rue du Temple-Allemand 95, au 1^{er} étage. 12278-2

Violon. A vendre pour 70 fr. un vieux et très bon violon avec les accessoires, plus 1 tour à arrondir, à bon marché. — S'adresser chaque jour, depuis 7 heures du soir, rue de la Paix 97, au 3^{me} étage. 12299-2

A vendre 1 fusil de chasse en bon état, 1 burin-fixe à engrenage, 1 bidon à lait contenant 24 litres, en bon état, une cage d'oiseaux avec fauvette et canaris. 12190-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Potager. A vendre à bas prix un bon potager n° 11. — S'adresser boulevard de la Capitaine 1 D, au rez-de-chaussée. 11942

A vendre l'ameublement d'une chambre à coucher: 1 lit complet, armoire à glace, 1 lavabo, une table de nuit, une table ovale, 1 canapé, 1 régulateur à sonnerie (Cathédrale) 6 chaises, 1 linoléum, tapis moquette, 2 descentes de lit, des rideaux (petits et grands), du linge, de la vaisselle de service, des ustensiles de cuisine, le tout entièrement neuf, plus une zither avec méthode. 12191-1
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre d'occasion, des belles tables en bois dur, canapés et chaises, lits complets. — S'adresser rue des Fleurs 3, au rez-de-chaussée 12177-1

A vendre montre, faute de place, une layette avec deux buffets et seize tiroirs. 11538-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre des jeunes canaris et des cages. — S'adresser chez M. Depierre, rue du Marché 1, au 3^{me} étage. 12220-1

A vendre à bas prix une poussette chaise et une grande selle, les deux objets presque neufs. 12256-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre faute de place, une lampe-suspension, une table de cuisine, une poussette à 2 places et 1 berceau d'enfant. — S'adr. rue de la Charrière 4, au magasin. 12119

A vendre 150 cartons d'établissement, une balance Grabhorn, une chaise percée, une commode neuve, une cage, un canapé parisien, des mouvements médaillons égrenés, échappements faits. — S'adr. rue de la Serre 63, au 1^{er} étage, à gauche.

Pour cause de décès, à vendre un établi à 12 tiroirs, pour horloger, ainsi qu'un burin-fixe et un jeu de fraises Ingold avec son compas, le tout cédé à très bas prix. — S'adresser rue Alexis-Marie-Piaget 31, au 1^{er} étage.

A vendre un joli buffet de salle à manger et un bois de lit à fronton; le tout neuf. — S'adr. chez M. Fr. Kramer, ébéniste, rue de la Serre 71.

A vendre un laminoir à plaques avec cornes, une ancienne machine à tourner les boîtes d'or avec 60 pinces à double effet, système genevois, une balance pour l'or sans lanterne avec poids 500 grammes. 12130
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre ou à échanger contre une grande volière, un beau canari du Harz, fort chanteur, ainsi que plusieurs jeunes canaris. — S'adresser rue du Progrès 103, au pignon. 12102

A vendre une magnifique mandoline napolitaine (4 cordes), avec étui cuir, ainsi qu'une zither à archet (Streichzither), en bon état, avec les méthodes. — S'adresser chaque jour, de 12 1/2 h. à 1 1/2 h., rue de la Demoiselle 53, au 4^{me} étage. 12101

Il a été oublié dans le train, entre La Chaux-de-Monds et Neuchâtel, un PAQUET contenant un cahier de musique. — La personne qui en aurait pris soin est priée de le rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 12376-1*

Perdu depuis la rue du Premier Mars à la rue de la Ronde 28, en passant par la place du Marché, un fond or 7 karats, n° 51214. — Le rapporter, contre récompense, rue de la Ronde 28. 12302-1

Toute chair est comme l'herbe et toute la gloire de l'homme comme la fleur de l'herbe: l'herbe sèche et sa fleur tombe.
St-Pierre I, 24.

Monsieur et Madame Joseph-Séverin Benz-Scherer et leurs enfants, Albert, Rose, Henri et Marguerite, Monsieur et Madame Albert Benz et famille, à Lucerne, Monsieur et Madame Sigmond Benz et famille, Monsieur et Madame Béda Benz et famille, à Marbach (St Gall), Monsieur et Madame Gottlieb Schärer et famille, à Gerzensee (Berne), Monsieur et Madame Samuel Schärer et famille, à Fribourg, Madame et Monsieur Eugène Lebet, Madame et Monsieur Seifert-Scherer et famille, à Thal (St-Gall), Mademoiselle Marie Schärer, à Vevey, les familles Benz et Schärer, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée fille, sœur, nièce, cousine et parente,

Mademoiselle Marie-Elisabeth BENZ, enlevée à leur affection jeudi, à 11 h. du soir, dans sa 21^{me} année, après une courte et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 27 août 1897. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu dimanche 29 courant, à 1 heure après-midi.

Domicile mortuaire, rue du Vieux-Cimetière 5. La famille affligée ne reçoit pas. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 12371-2

Madame Estelle Winkelmann née Montandon et ses enfants, à Delémont, ainsi que les familles Winkelmann, Montandon, Egenter, Nydegger et Eschmann, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, frère, beau-frère, neveu et parent,

Monsieur Léon WINKELMANN, que Dieu a rappelé à Lui à Berne, à l'âge de 37 ans, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 26 août 1897. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 12375-1

Grande abondance de **Palées** très fraîches, à bas prix. Comestibles A. STEIGER, Balance 4

Brasserie du Globe

45, rue de la Serre 45.
SAMEDI et DIMANCHE
dès 8 h. du soir,

GRAND CONCERT INTERNATIONAL

donné par la troupe
François

Mlle Norma, romancière française.
Mlle Madeleine, chanteuse de genre (française).
Fräulein Julie, tyrolersängerin.
Herr Ferryberg, Wiener Solonhumorist.
M. François, pianiste. 12411-2

Dimanche, dès 2 heures
MATINÉE
ENTRÉE LIBRE

Chalet de la Combe-Greuring

Dimanche 29 Août 1897
à 2 h. après midi

GRAND CONCERT et Kermesse

organisés par la nouvelle Société de musique de notre ville
L'Echo du Jura

Grande Répartition aux pains de sucre, Tirs aux floberts, aux fléchettes, Course aux sacs, Jeux du Tonneau, de la Poule, des Petits Chevaux, etc.

GRAND BAL PUBLIC

avec excellente musique. 12356-2

RESTAURANT DU CERF

AUX ÉPLATURES 12390-2
Dimanche 29 Août 1897

BONDELLES

Se recommande, H. Jacot-Botteron.

Café Emile LINIGER

à la Combe du Péluz.
Dimanche 29 Août 1897

Répartition aux pains de sucre

Il y aura 4 levants par partie.
Dès 7 1/4 h. du soir, 12386-1

SOUPER AUX TRIPES

Se recommande, Emile Liniger.

VOLONTAIRE

Une demoiselle de bonne famille, voulant se perfectionner dans la langue française, aimerait se placer pour quelque temps dans une famille du canton de Neuchâtel, où elle pourrait aider dans le ménage ou dans un magasin. — S'adresser à Mlle Moser, institutrice, Huttwil (Berne). 12162-1

Montres

GARANTIES
or, argent, acier et métal. DÉTAIL.

EDOUARD FESSELET
12084 67, rue du Parc 67.

Etude A. JAQUET, notaire

12, PLACE NEUVE 12.
A louer

de suite ou pour époque à convenir, rue Léopold-Robert 8a, LOGEMENT et BOUCHERIE occupés actuellement par M. Funk. 12264-2

Traîneau à vendre

A vendre un beau traîneau avec une grande pelisse en peau de mouton. — S'adresser rue de la Demoiselle 84a. 12173-4

A vendre ou à louer

une maison avec café-restaurant servant de Buffet de Gare. — S'adresser sous initiales M. H. 12133, au bureau de l'IMPARTIAL. 12138-6

AVIS

Une dame d'âge mûr, disposant d'excellentes recommandations, désire trouver une place de gérante, dame de magasin ou tout autre emploi. Prétentions modérées. — S'adresser à M. Barbier, notaire, rue de la Paix 19. 12055-1

FUNICULAIRE BIENNE-MACOLIN

Billets directs de La Chaux-de-Fonds. 12362-12

Brasserie Muller Frères

24, Rue Saint-Pierre 24.



Bières d'Exportation
BRUNE genre MUNICH
ET 18310-4
BLONDE genre PILSEN
Première qualité
EN FUTS ET EN BOUTEILLES
Livraison à domicile.
TÉLÉPHONE

Société suisse d'Assurance mobilière

Les membres de la Société qui n'ont pas encore acquitté leurs contributions pour l'année courante, conformément aux Bordereaux qui leur ont été adressés, sont invités à le faire sans retard, s'ils veulent éviter les frais de réclamation et de perception à domicile.

L'Agent, ALBERT DUCOMMUN
10526-1 Rue de la Promenade 3.

LA BONNE NOUVELLE

Rue du Parc 10
(Maison de M. REBMAN)

Dimanche 29 Août 1897, M. C. JUNG, pasteur, à Neuchâtel, présidera le matin, à 9 1/2 h., culte avec Ste Cène; le soir, à 8 h., édification.

L'après-midi, à 2 1/4 h., chez M. Muller, aux Bressels, également une réunion avec les assemblées du Locle et de la Sagne réunies. 12311-2

Société suisse de Tempérance

de la CROIX-BLEUE
Dimanche 29 Août

après midi, en cas de beau temps, Réunion familière aux ARÊTES. Départ à 1 heure du local.

En cas de mauvais temps la réunion sera renvoyée. 12412-2

CAFÉ DE TEMPÉRANCE

Pour cause de santé, à remettre un café de Tempérance ayant une bonne clientèle; on céderait tout le matériel avec peu de reprise. Ce local pourrait aussi servir pour une pension ou autre commerce. 12387-10

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Café Schneider

rue de l'Hôtel-de-Ville 67. 12389-2
Dimanche 29 Août 1897
dès 3 h. après midi,

BAL BAL

PARQUET NEUF
Se recommande, LE TENANCIER

Atelier à remettre

Pour cause de santé, à remettre à la Chaux-de-Fonds, un atelier de fabricant de cadrans bien installé et jouissant d'une bonne et ancienne clientèle. — S'adresser par écrit sous chiffres D. S. 12322, au bureau de l'IMPARTIAL. 12322-3

Boucherie-Charcuterie

J. SCHMIDIGER
12, Rue de la Balance 12.
Tous les Samedis,

LAPINS frais

Tous les Mardis,
Boudin frais

Saindoux fondu

à 75 c. le demi-kilo.
CERVELAS FRAIS
12410-3 Se recommande.

ARRÊT du TRAM

Grande Brasserie de la Lyre
23, Rue du Collège 23.

Ce soir VENDREDI, dès 8 heures

GRAND CONCERT

avec l'exhibition du célèbre colosse
Hri-Maurice CANNON

pesant 520 livres.
Mlle MAGDA — Mlle MARGOT
M. ALBERT — M. GINESTE

Répertoire choisi et nouveau.
— ENTRÉE LIBRE — 12400-1

Boucherie et Charcuterie

Téléphone Viennoise Téléphone
USINE A VAPEUR
58, Rue Léopold-Robert 58.

Tous les jours

Charcuterie fine

fabriquée seulement avec de la viande de porc du pays, vendue aux prix ci dessous indiqués.

PRIX COURANT le demi-kilo

JAMBON cuit fr. 2.—

SALAMI 1^{re} qualité » 2.—

SAUCISSE aux pistaches » 1.80

SAUCISSE à la langue » 1.60

SAUCISSE de Presse » 1.60

SAUCISSE au foie de Francfort » 1.60

SAUCISSE de Lyon » 1.60

BALLERON » 1.—

FROMAGE à la viande » 1.—

SAUCISSE à la viande » 1.—

SAUCISSE au foie » 0.50

CERVELAS et Gendarmes la pièce » 0.15

Pour revendeurs et entrepreneurs de fêtes
GRAND RABAIS.

Le magasin est ouvert le DIMANCHE, de 6 à 8 heures du soir.

AVIS AUX PAYSANS. — On est toujours acheteurs de porcs du pays. 12372-2

Alcool de Menthe Faul

Marque de fabrique inscrite au bureau fédéral de la propriété intellectuelle.

Prix du flacon: 1 fr.
Médailles et diplômes aux Expositions.

Ce produit, d'exquise qualité, se recommande par son prix modéré qui le met à la portée de toutes les bourses; en effet, les flacons d'Alcool de Menthe Faul contiennent le 30% environ de plus que les autres marques, qui se vendent 1 fr. 50 à 2 fr. Souverain contre les indigestions, maux de cœur, migraines et pour l'hygiène de la bouche et des dents. — Dépôt dans toutes les Pharmacies. 17929-25

LOCAUX

Deux grands locaux à louer à Neuchâtel, pour industries diverses. — Adresser demandes sous A. F. Z. 12363, au bureau de l'IMPARTIAL. 12363-6

Bureau de Placements

Faubourg du Lac 4
NEUCHÂTEL

On demande de bonnes cuisinières, femme de chambre et servantes bien recommandées.

On offre une bonne sommière bien recommandée. Entrée de suite. 11738-1 Mme Vve Hoffmann.

d'Articles p^r Bébés

Grand et beau choix
Collets. Robettes.
Brassières.
Bavettes. 12108-1
Langes.
Cache-langes. Capotes.
Bonnetts en laine.

Toujours un joli choix de
Gants de peau de Grenoble, garantis.
Prix très avantageux.

Se recommande,
Mme Fetterlé-Chautems,
Rue du Versoix 7bis.

Guillocheur.

Un ouvrier guillocheur sur or et père de famille, n'étant pas occupé, cherche place ou à faire des heures. 12193-1

S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Une demoiselle

sérieuse, morale et de toute confiance, cherche place soit dans un magasin ou dans un comptoir. — S'adresser sous X. B. 12180, au bureau de l'IMPARTIAL. 12191-1

Une jeune personne

connaissant bien la couture, cherche des journées de raccommodages ou du travail chez elle. — S'adr. rue de l'Envers 10, au 2^e étage. 12187-1

Gainier.

On demande de suite pour Besançon, un ouvrier gainier. — S'adresser à l'atelier de gainerie, rue des Granges 65, Besançon. 12163-1

Cadrans.

Plusieurs peintres en cadrans sont demandés à l'atelier de M. Paul Barbey, Geneveys-sur-Coffrane. Ouvrage suivi et bien rétribué. 12170-1

Repasseurs.

On demande de suite un ou deux bons repasseurs sachant faire les pièces à clefs, ainsi qu'un bon démonteur à la journée. 12195-1

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse.

On demande une bonne polisseuse de bolles pour l'argent et le métal, ainsi qu'une finisseuse de bolles sachant finir le métal et l'argent. — S'adresser à l'Atelier Méroz & Cie, Passage du Centre 2. 12183-1

Graveurs.

Deux ouvriers sur or trouveraient de l'occupation de suite à l'atelier Georges Perdrix-Grezet, rue de l'Industrie 7.

A la même adresse, on achèterait un établi à 4 places bois dur. 12153-1

Cadrans.

On demande une personne connaissant à fond la peinture fantaisie et le paillonnage pour cadrans sous-fondants, capable d'organiser ce genre dans un atelier important. — Déposer les offres sous initiales P. J 12174, au bureau de l'IMPARTIAL. 12174-1

Mennisiers

sont demandés de suite. — S'adresser à M. Huguenin, Cormondrèche. 12166-1

Apprentie.

On demande de suite un apprentie polisseuse de boîtes or, ou à défaut une assujettie. — S'adr. rue du Progrès 81, au 1^{er} étage. 12185-1

Apprenti.

On demande de suite un brave garçon fort et robuste, comme apprenti boulanger-pâtissier. — S'adresser à la boulangerie, rue du Temple-Allemand 103. 12183-1

Commissionnaire.

On demande de suite un ou une commissionnaire entre les heures d'école. — S'adresser rue du Parc 19, au 1^{er} étage. 12181-1

Apprentie.

On demande de suite et entièrement, une apprentie polisseuse de cuvettes, chez des personnes sérieuses. — S'adresser par écrit, chez Mme Gehri-Brühle, Madretsch, près Bienne. 12175-1

Apprentie.

On demande une jeune fille comme apprentie sertis-seuse d'échappements ancre; elle serait nourrie et logée. — S'adresser rue de la Demoiselle 118, au pignon. 12157-1

Magasin.

A louer pour cas imprévu un magasin avec grandes devantures et petit logement situé au centre de la rue Léopold-Robert. — S'adresser rue Léopold Robert 30, au 2^e étage. 12150-5*

Appartement.

Pour le 11 novembre 1897, à louer un appartement de 4 pièces, corridor et dépendances, situé au 1^{er} étage, rue de l'Industrie 24, composé d'une chambre à 3 fenêtres, 2 à 2 fenêtres et un cabinet. Parquet. Prix 600 fr. avec eau. — S'adresser à M. Mamie, rue de l'Industrie 13. 11832-6*

Jolis appartements

modernes et bien situés au soleil, avec jardin, cour et toutes les dépendances, sont à louer de suite ou p^r St-Martin. — S'adresser chez M. A. Pécaut, rue de la Demoiselle 185. 6139-100*

Appartement.

A louer de suite un logement de 3 à 4 pièces, situé à proximité de la Place du Marché. — S'adresser pâtisserie Rickli, rue Neuve n° 5. 12176-1

Logement.

Pour cas imprévu, à louer pour fin septembre un beau logement de 3 chambres au 1^{er} étage et situé au centre du village. — S'adr. à M. J. Fetterlé, rue du Parc 69. 12194-1

Logement.

A louer pour St-Martin 1897, un petit logement de 2 pièces, situé rue de la Demoiselle 12a. — S'adr. à la boulangerie, ou rue du Doubs 63, au 2^e étage. 12169-1

Chambre.

A louer de suite, à une ou deux personnes, une grande chambre bien meublée et exposée au soleil. — S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

A la même adresse, on demande un commissionnaire entre les heures d'école. 12199-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée ou non. — S'adr. rue du Progrès 95a, au rez-de-chaussée. 12202-1

Chambre. A louer pour le 1^{er} septembre prochain, à un Monsieur de toute moralité et travaillant dehors, une belle chambre meublée, au soleil levant. — S'adresser rue du Parc 31, au 1^{er} étage. 12063-1



LE CAIRE
Voyage très intéressant dans le pays des Pharaons.

Poinçons et estampes

A. WALLER RUE LÉOP-ROB 80

On demande, pour entrer de suite deux bons

TENEURS DE FEU

chez M. Ch. Schweingruber, SAINT-IMIER. H 5958 J 12396-3

On demande pour entrer de suite un jeune garçon de 15 à 16 ans comme

Apprenti Emailleur

Il serait nourri et logé; au cas contraire on prendrait un dégrossisseur. S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL. H-5954-J 12394-2

Mécanicien

se recommande pour toutes réparations et expertises de tours à guillocher. Emile JACOT, guillocheur-mécanicien, rue du Temple-Allemand n° 109. 12189-1

Employé de commerce

Un homme d'âge mûr, très recommandable, connaissant le français et l'espagnol, cherche une place dans une maison de commerce. — S'adr. à M. Auguste Jaquet, notaire, place Neuve 12. 12192-1

TAILLEUSE DIPLOMÉE

Mlle HÉLÈNE MATHEY, rue de la Demoiselle 90, se recommande aux dames de la localité pour tout ce qui concerne sa profession. 12161-1



BILLARD
SALLE POUR SOCIÉTÉS
SALLE POUR FAMILLES
Café des ALPES
SAINT-PIERRE 12
CAMILLE DUBOIS, successeur de Paul Burnier
VINS de premier choix.
Bière ULRICH FRÈRES
RESTAURATION à toute heure.
FONDUES
Accueil cordial. Se recommande.
BILLARD

Domaine.

On demande à louer, pour St-Georges prochain, un domaine de 6 à 8 vaches, si possible à proximité d'un village. — S'adr. chez M. Robert Isler, rue de la Cure 5. 12111